

ÉCOLE DU LOUVRE

PAUL ROUXEL

De la Nouvelle-France au musée du quai
Branly - Jacques Chirac : les parcours des
objets nord-américains du don La
Galissonnière (1753)

Mémoire d'étude

(1^{re} année de 2^e cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Collections des arts et des
civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des
Amériques – GR16

présenté sous la direction

de M^{me} Carine Peltier-Caroff et M^{me} Daria Cevoli

Membres du jury : M^{me} Daria Cevoli

M^{me} Paz Núñez-Regueiro

M^{me} Carine Peltier-Caroff

M. Nikolaus Stolle

Mai 2022

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



ÉCOLE DU LOUVRE
Mémoire d'étude
Groupe de recherche : Collections des arts et des civilisations d'Afrique,
d'Asie, d'Océanie et des Amériques – GR16
Mai 2022

***DE LA NOUVELLE-FRANCE AU MUSEE DU QUAI BRANLY – JACQUES
CHIRAC : LES PARCOURS DES OBJETS NORD-AMERICAINS DU DON LA
GALISSONNIERE (1753)
par Paul Rouxel***

RÉSUMÉ

En 1753, le comte Roland-Michel Barrin de La Galissonnière fait don au roi de trois objets provenant de la Nouvelle-France, les territoires français situés en Amérique du Nord. Ces trois objets, deux coiffes à cornes et un collier à griffes d'ours, ont été réalisés par les peuples autochtones de la Nouvelle-France présents en Amérique du Nord depuis plusieurs millénaires. Ce sont des pièces uniques au monde et très importantes dans l'étude des productions matérielles des peuples natifs de l'Amérique du Nord.

Le don de 1753 est aussi représentatif de l'intérêt porté à ces pièces ethnographiques nord-américaines dans la France de l'Ancien Régime. A leur arrivée en France, les objets de ce don ont été conservés au Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi, le cabinet de curiosités des rois de France au cœur de Paris.

Depuis leur arrivée en France, les objets du don La Galissonnière ont traversé de nombreuses institutions muséales françaises, témoignant des évolutions de traitement des collections ethnographiques en France depuis l'Ancien Régime jusqu'à aujourd'hui.

MOTS-CLÉS

Amérique du Nord ; Plaines ; Grands Lacs ; Musée du quai Branly – Jacques Chirac ; coiffe à cornes ; collier à griffes d'ours ; Jardin du Roi ; Roland-Michel Barrin de La Galissonnière ; Canada ; Etats-Unis

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Nikolaus Stolle, ma personne ressource pour ce mémoire, qui m'a proposé ce sujet et m'a beaucoup aidé en répondant à mes nombreuses questions, me dirigeant vers les bonnes sources pour ma recherche. Il m'a également accompagné lorsque j'ai consulté les objets du don La Galissonnière et m'a guidé pour bien les étudier et les analyser dans leurs moindres détails. Grâce à Monsieur Stolle, ma première expérience en recherche s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Je tiens également à remercier mes directrices de recherche, Mesdames Carine Peltier-Caroff et Daria Cevoli, qui m'ont accompagné de mon choix de sujet jusqu'au rendu du mémoire. Nous avons été très bien encadrés dans nos recherches tout au long de cette année et je les remercie pour leur disponibilité et leurs conseils. Je remercie Madame Peltier-Caroff qui m'a aidé dans l'élaboration du plan et de la problématique de ce mémoire, ainsi que dans mes recherches concernant les collections photographiques liées aux objets du don La Galissonnière.

Je remercie Madame Paz Núñez-Regueiro qui m'a aidé à trouver une personne ressource pour ce mémoire et qui a rendu possible la consultation des objets du don La Galissonnière à la muséothèque du musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Je remercie Madame Angèle Martin du service des archives du musée du quai Branly – Jacques Chirac pour sa disponibilité et son aide précieuse dans mes recherches concernant l'histoire des collections ethnographiques.

Je remercie le service de la régie du musée du quai Branly – Jacques Chirac qui a permis la consultation des objets.

Je remercie tout le personnel des bibliothèques du musée du quai Branly – Jacques Chirac, du Muséum d'Histoire Naturelle et de l'Institut National d'Histoire de l'Art pour leur accueil et leur aide. Je remercie également le personnel des Archives Nationales.

Je tiens enfin à remercier tous mes camarades du groupe de recherche du musée du quai Branly – Jacques Chirac pour l'entraide, les conseils et les échanges fructueux. Je remercie ma famille pour sa présence bienveillante et son aide dans la relecture de ce mémoire.

Sommaire

Résumé	<i>p. 2</i>
Remerciements	<i>p. 3</i>
Avant-propos	<i>p. 5</i>
Introduction	<i>p. 6</i>
1. Les origines des objets du don La Galissonnière	<i>p. 7</i>
1.1. Description des objets et de leurs matériaux constitutifs	<i>p. 7</i>
1.2. Les hypothèses d'attributions ethniques de ces objets	<i>p. 13</i>
1.3. Analyse des objets : quelles fonctions ?	<i>p. 17</i>
1.4. Comparaisons avec d'autres objets dans les collections françaises	<i>p. 20</i>
2. Des objets liés à la France du XVIII^e siècle	<i>p. 22</i>
2.1. La Nouvelle-France et ses habitants	<i>p. 22</i>
2.2. Dans quel contexte ces objets ont-ils été collectés ?	<i>p. 25</i>
2.3. Le comte de La Galissonnière et le don de 1753	<i>p. 31</i>
3. Un don qui permet de retracer l'histoire des collections ethnographiques françaises	<i>p. 37</i>
3.1. Le Jardin du Roi	<i>p. 37</i>
3.2. La Révolution et la Bibliothèque Nationale	<i>p. 42</i>
3.3. Le musée d'Ethnographie du Trocadéro à la fin du XIX ^e siècle	<i>p. 47</i>
3.4. Les objets du don La Galissonnière depuis 1900	<i>p. 56</i>
Conclusion	<i>p. 64</i>
Bibliographie	<i>p. 67</i>
Annexes	<i>p. 74</i>
A. Iconographie	<i>p. 74</i>
B. Cartes	<i>p. 103</i>
C. Tableaux	<i>p. 106</i>

Avant-propos

Travailler sur ce mémoire d'étude a été une très belle opportunité pour étudier des objets des collections nationales, aujourd'hui conservés dans le musée du quai Branly – Jacques Chirac. C'était un travail de recherches très enrichissant, d'autant plus qu'il concerne les régions qui m'intéresse le plus dans les Amériques. J'ai rassemblé dans ce mémoire de nombreuses informations que Monsieur Nikolaus Stolle avait collectées à propos des objets de ce don. Grâce à mes recherches, j'ai pu aussi déterminer que le don La Galissonnière était constitué d'un troisième objet que j'ai identifié dans les collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Cependant, j'ai également été confronté au manque d'informations concernant ce don. Comme nous l'expliquons dans ce mémoire, les recherches en archives ont été parfois infructueuses et n'ont pas pu répondre à toutes mes questions. De nombreuses interrogations demeurent. Pour des raisons techniques, nous n'avons pas pu consulter la coiffe 71.1878.32.157 du don La Galissonnière (**fig. 12**) donc je m'attarderai peu dessus dans ce mémoire.

A propos du nom du comte, j'ai trouvé deux orthographes différentes dans mes recherches : « La Galissonnière » avec un seul N et « La Galissonnière » avec deux N. Je préfère utiliser ici la deuxième orthographe, car c'est celle qui est employée par le musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Dans ce mémoire, je privilégierais le terme « autochtones » pour désigner les populations natives d'Amérique du Nord plutôt que les termes « Indiens » ou « Amérindiens », des termes anciens et qui ne correspondent pas à la réalité de ces populations qui ne sont pas originaires d'Inde.

J'emploierai le terme de « don » pour décrire l'arrivée des objets dans les collections royales en 1753. Le terme de « donation » désigne un transfert de biens meubles ou immeubles accompagné d'un document notarié ; comme nous n'avons pas trouvé de tel document, nous utiliserons le terme de « don » qui désigne un transfert de biens meubles sans qu'il n'y ait nécessairement d'acte notarié.

Introduction

En 1725, le roi de France Louis XV accueillit dans son château de Fontainebleau quatre visiteurs inhabituels : quatre chefs nord-américains des peuples Missouri, Oto, Osage et Illinois. A cette époque, ces quatre hommes et leurs peuples vivaient sur le territoire de la Nouvelle-France, les colonies françaises en Amérique du Nord. Les chefs firent forte impression, notamment grâce à leurs parures qui furent admirées par les membres de la cour. Le *Mercur de France* de décembre 1725 rapporte que :

« [les Chefs] se depouillèrent [sic] tous quatre de leur assortiment de Chef & de Guerrier, c'est-à-dire, de leur casque de plumes, qui n'est pas le moindre de leurs ornemens [sic], & que tout le monde admiroit [sic], & de leur casse-tête, de leurs arcs et de leurs carquois, &c. »¹

Cette description renseigne sur l'intérêt porté aux parures et autres productions matérielles des peuples autochtones de la Nouvelle-France que l'on retrouve particulièrement chez les collectionneurs de cette époque. Ceux-ci conservaient dans leurs « cabinets de curiosités » de nombreux objets ethnographiques nord-américains aux côtés d'autres productions de la nature, biologiques ou géologiques. C'est dans ce contexte de curiosité et d'émerveillement qu'en 1753 un noble français, le comte de La Galissonnière (1693-1756), fait don au Jardin du Roi de trois objets réalisés par des peuples autochtones de la Nouvelle-France : deux coiffes à cornes de bison et un collier à griffes d'ours. Ces trois objets, qui font encore partie des collections nationales aujourd'hui, ont été admirés dès leur arrivée en France et ont traversé tous les changements de régimes et d'institutions muséales pour arriver jusqu'à leur lieu de conservation actuel, le musée du quai Branly – Jacques Chirac dans le 7^e arrondissement de Paris.

Cependant, depuis leur arrivée en France, de nombreuses informations concernant ces objets ont été perdues et de nombreuses inconnues demeurent : quelle(s) population(s) a produit ces objets ? Quel était leur usage chez ces peuples ? Dans quel contexte ont-ils été collectés par les Français ? Nous pouvons alors nous demander pourquoi et de quelle manière ont été mis en valeur les objets du don La Galissonnière dans les institutions qu'ils ont traversées, malgré le manque d'informations à leur sujet.

¹ *Visiteurs à Versailles*, 2017, p. 144

Dans une première partie, nous nous intéresserons à l'origine de ces objets en les décrivant précisément et en étudiant les populations autochtones qui auraient pu les produire. Dans une deuxième partie, nous étudierons le contexte dans lequel ces objets ont été créés et collectés en nous intéressant à la Nouvelle-France ainsi qu'à la personne de La Galissonnière et son don de 1753. Enfin, dans une troisième partie, nous retracerons la biographie des objets du don La Galissonnière depuis le Jardin du Roi jusqu'au musée du quai Branly – Jacques Chirac.

1. Les origines des objets du don La Galissonnière

1.1. Description des objets et de leurs matériaux constitutifs

Le don de La Galissonnière au Jardin du Roi en 1753 est composé de trois objets : deux coiffes à cornes et un collier à griffes d'ours.

La première coiffe est une coiffe à cornes fendues (**fig. 1**). Elle mesure 15 cm de hauteur pour 65 cm de large et pèse 202 grammes. Les matériaux qui constituent cette coiffe sont des cornes de bison fendues présentant des traces de polychromie bleue-verte et rouge, de la babiche², de l'écorce de bouleau, des piquants de porc-épic, des petites perles de verre blanches, des poils de cerfs teints, des crins de cheval et des plumes de coq. L'ensemble de la coiffe repose sur un bonnet en cuir qui couvrait la tête du porteur. Ce bonnet est constitué d'une bande de cuir de cervidé qui a été découpée en deux, puis ces deux parties ont été cousues ensemble par des fibres végétales (**fig. 2**). Cette opération de découpage puis de réassemblage visait sans doute à rendre la pièce de cuir du bonnet plus flexible et à mieux l'adapter à la forme du crâne du porteur³. Le bonnet en cuir est relié à une autre bande de cuir sur laquelle sont attachées des touffes de crins de cheval de couleur beige clair. Ces touffes de crins se superposent sur cinq rangées, chaque rangée étant composée d'une lanière de cuir autour de laquelle chaque touffe est enroulée en boucle (**fig. 2, 3**). La boucle des touffes est maintenue par un petit nœud en tendons d'origine animale. A l'avant de la coiffe, il y a une autre rangée constituée de touffes de poils de cervidés qui ont été teints en rouge vif (ils ont déteint depuis et ont pris une couleur

² La babiche est une sorte de corde conçue à partir de lanières de cuir de cervidé. C'est une production propre aux populations autochtones d'Amérique du Nord.

³ Correspondance du 9 mars 2022

orangée) (**fig. 4**). A l'avant de cette rangée de poils rouges se trouve une bordure composée de triangles de cuir tronqués, teints en bleu-vert. En-dessous, il y a le rebord avant de la coiffe qui faisait le tour du front du porteur (**fig. 5**). Des petites perles de verre blanches européennes sont fixées sur ce rebord, indiquant que cette coiffe a été réalisée après les premiers contacts entre Autochtones et Occidentaux en Amérique du Nord. Les perles sont attachées au rebord de la coiffe par de très fins piquants de porc-épic (**fig. 6**). Ce bandeau frontal formant le rebord à l'avant de la coiffe porte aussi un décor de piquants de porc-épic épais enroulés sur des bandes d'écorce (**fig. 5**). Ce décor en piquants est réparti sur quatre registres : les registres supérieur et inférieur sont constitués de piquants rouges à l'origine, de couleur orangée aujourd'hui ; les deux registres médians présentent un décor constitué en alternance de cinq rectangles noirs et de six rectangles blancs. Cette première coiffe du corpus est aussi remarquable pour ses cornes qui sont fixées au bonnet. Il ne s'agit en réalité que d'une seule corne légèrement polie qui a été découpée en deux dans le sens de la longueur. Cette opération servait notamment à alléger la coiffe pour qu'elle soit plus pratique à porter.⁴ Les faces internes et externes des cornes présentent des restes de polychromie rouge (**fig. 7**). A certains endroits des demi-cornes se situent aussi des traces de polychromie bleu-verte, en particulier sur la face intérieure de la corne gauche où plusieurs bandes verticales ont été peintes de cette couleur (**fig. 8**). La polychromie est sans doute obtenue à partir de pigments naturels⁵, car à cette époque les populations autochtones n'avaient pas encore accès à des pigments chimiques occidentaux. L'extrémité des deux demi-cornes est décorée de plumes de coqs et de crins prélevés sur le bonnet, qui y ont été ajoutés après la collecte de l'objet selon Nikolaus Stolle⁶ ; les décorations initiales de l'extrémité des demi-cornes ont donc disparu (**fig. 9**). La coiffe porte une étiquette du musée d'Ethnographie du Trocadéro avec son numéro d'inventaire sur l'un des triangles tronqués à l'avant de la coiffe (**fig. 10**) et un numéro d'inventaire du musée de l'Homme est inscrit à l'encre blanche sur la face interne de la corne droite (**fig. 11**).

La seconde coiffe est aussi une coiffe à cornes fendues (**fig. 12**). Elle mesure 17 cm de profondeur, 41 cm de largeur et 19 cm de hauteur pour un poids de 114 grammes. Cette coiffe est constituée d'un anneau de cuir peint et recouvert d'un tissu européen en coton. Des poils de cheval teints en rouge ont été fixés sur cet anneau, leur polychromie a aujourd'hui en partie disparu. La coiffe présente deux demi-cornes avec des restes de polychromie bleu-verte, comme sur la coiffe précédente. A l'arrière de l'anneau, une lanière de cuir permettait

⁴ *Indiens des Plaines*, BRASSER, 2014, p. 81

⁵ Correspondance du 9 mars 2022

⁶ Correspondance du 9 mars 2022

d'accrocher cette coiffe autour de la tête de son porteur. Une petite étiquette portant le numéro d'inventaire du musée d'Ethnographie est visible sur la face externe de la corne de gauche. Cette coiffe, au contraire de la plupart des autres coiffes connues pour cette région et cette période, ne présente pas de bonnet, elle est uniquement constituée d'un anneau. Il y a toutefois encore des questionnements sur cet objet : selon Nikolaus Stolle, les cornes de cette coiffe ont été ajoutées à l'anneau de poils au XIX^e siècle, dans une volonté de reconstituer l'objet.⁷ Rien ne permet d'affirmer que les cornes présentes ici accompagnaient bien cet anneau à l'origine. Il est possible qu'à l'origine, les cornes faisaient partie d'une autre coiffe, aujourd'hui disparue, qui présentait un décor de plumes. En effet, dans l'inventaire des objets ethnographiques du Jardin du Roi déplacés à la Révolution, il est fait mention de « Cinq Bonnets en plumes à l'usage des Canadiens ; l'un porte deux cornes ». ⁸ Si cet inventaire fait bien référence à cette deuxième coiffe de notre corpus, alors celle-ci devait présenter un bonnet décoré de plumes et orné de ces deux cornes. Ainsi, l'anneau pourrait être une construction plus récente d'origine française, créée afin de reconstituer une coiffe à cornes.

Le collier à griffes d'ours (**fig. 13**) mesure 89 cm de long, 10 cm de large et pèse 166 grammes. La base de ce collier est une longue bande de cuir repliée en deux sur elle-même. La partie intérieure de cette bande montre des restes de polychromie rouge obtenue à partir de pigments naturels (**fig. 14**). A l'origine, cette longue bande de cuir devait être recouverte de fourrure animale⁹, comme c'est le cas sur plusieurs exemplaires de colliers à griffes d'ours du XIX^e siècle.¹⁰ Le long bandeau de cuir replié en deux présente quelques trous par lesquelles passaient une petite corde servant à accrocher le collier autour du cou (**fig. 15**). Une petite corde de cuir est fixée à la longue bande de cuir grâce à des fils en tendons d'origine animale. Cette corde de cuir servait à accrocher treize griffes d'ours au collier, il n'en reste que douze aujourd'hui. Sur la gauche du collier en effet se situe l'emplacement d'une griffe aujourd'hui disparue, car la corde à laquelle elle était fixée s'est détachée (**fig. 16**). Au-dessus des griffes, sur la bande de cuir repliée, une autre bande de cuir est fixée au moyen de tendons animaux. Le long de cette seconde bande de cuir, trois espaces ont été découpés de manière à former cinq lanières servant de registres pour un décor en piquants de porc-épic (**fig. 17**). Le décor en piquants de porc-épic est composé de trois rectangles, chacun présentant cinq registres (**fig. 18**,

⁷ Correspondance du 6 mai 2022

⁸ Le catalogue est reproduit dans HAMY, 1890, p. 81

⁹ Correspondance du 9 mars 2022

¹⁰ Citons par exemple le collier 8/1210 conservé au National Museum of the American Indian, daté de la première moitié du XIX^e siècle et attribué à la culture Cheyenne (**fig. 32**).

20). Les piquants sont de couleur rouge, jaune, blanche et noire. Si aujourd'hui une partie du décor en piquants a disparu, nous pouvons supposer que les deux rectangles aux extrémités du bandeau étaient identiques. Les couleurs des piquants se sont atténuées avec le temps ; pour avoir une idée des couleurs d'origine, il faut regarder à l'arrière du décor en piquants où la polychromie s'est bien mieux conservée (**fig. 19**). A partir de ces observations, nous pouvons proposer une reconstitution du décor de ce collier (**fig. 20**) en remettant en place les éléments disparus du décor en piquants, en réajustant les couleurs comme elles pouvaient être à l'origine, en rajoutant la fourrure sur le bandeau de cuir et en remplaçant la griffe disparue. Les griffes utilisées pour ce collier présentent des restes de polychromie rouge sur leurs côtés et leur intérieur (**fig. 21**). Sur l'ensemble du collier du don La Galissonnière, huit griffes sont d'allure courbe et quatre griffes présentent une allure un peu plus plate. Les griffes les plus courbes proviendraient des pattes avant de l'ours, tandis que les autres proviendraient des pattes arrière de l'animal.¹¹ Pour réaliser un collier à griffes d'ours, les artisans autochtones utilisaient normalement les quatre grosses griffes de chacune des deux pattes avant de l'animal¹² ; ce collier différencierait des autres par l'usage de griffes provenant des pattes arrière de l'ours. Si nous supposons que la griffe disparue était une griffe de patte arrière, cela pourrait signifier qu'un seul ours a été tué pour réaliser ce collier. Le collier du don La Galissonnière porte aussi la trace des institutions par lesquelles il est passé : sur le décor en piquants, il y a une petite étiquette avec un numéro d'inventaire du musée d'Ethnographie du Trocadéro. Le long bandeau de cuir porte aussi un fragment d'une autre étiquette du musée d'Ethnographie plus ancienne (**fig. 22**). Enfin, le collier présente trois inscriptions en noir indiquant le numéro d'inventaire tripartite du musée de l'Homme (**fig. 23, 24**). L'une des inscriptions est presque entièrement effacée (**fig. 23**).

Il existe plusieurs hypothèses pour les espèces animales qui ont été nécessaires à la fabrication de ces objets. Les cornes des deux coiffes pourraient provenir d'un bison¹³, un animal majeur dans la vie économique et spirituelle des populations autochtones des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord (**fig. 25**). Le bison servait à se nourrir, à se vêtir, à se loger et à fabriquer toutes sortes d'objets rituels, utilitaires, de prestige... En 2006, le chercheur Tracy Potter propose l'hypothèse que ces cornes proviennent d'un mouflon canadien femelle (« *Big*

¹¹ Correspondance du 9 mars 2022

¹² *Indiens des Plaines*, PENNEY, 2014, p. 154

¹³ *Indiens des Plaines*, ANDRE DELPUECH, 2014, p. 71

Horn Sheep »).¹⁴ Cette dernière hypothèse nous semble peu probable après étude de la forme des cornes et de leurs dimensions par rapport à celles d'un mouflon (**fig. 26**).

En ce qui concerne le collier à griffes d'ours, il est plus difficile de déterminer de quel animal provient le cuir utilisé pour le bandeau. Dans la base de données des collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac, le cuir est identifié comme provenant d'un wapiti (*cervus canadensis*). Nikolaus Stolle avance aussi l'hypothèse que le cuir utilisé pour réaliser ce collier provient d'une loutre¹⁵ (**fig. 27**). En effet, les populations autochtones d'Amérique du Nord chassaient beaucoup cet animal pour commercer sa fourrure avec les colons Européens dans les différents postes de traite, en particulier au XVIII^e siècle. Les populations de ces régions possédaient donc des fourrures de loutre en grand nombre, il est possible que ce collier soit réalisé à partir d'une peau de cet animal. L'hypothèse de la peau de loutre est renforcée par des observations de voyageurs au XIX^e siècle ; dans son *Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord*, le prince Maximilien de Wied-Neuwied explique que :

« Les Mandans et les Meunitarris, de même que tous les Indiens du haut Missouri, portent souvent autour du cou, le beau collier de griffes d'ours (*Grizzly-Bear*), qu'ils appellent *Mato-Unknappinindé*. [...] On n'emploie à cet usage que les griffes des pieds de devant ; elles s'attachent à un cordon de peau de loutre qui retombe sur le dos comme une longue queue, et qui est doublée de drap rouge et garni de perles de verre. »¹⁶

Les piquants de porc-épic utilisés pour décorer la première coiffe et le collier à griffes d'ours proviennent d'un porc-épic d'Amérique (*erethizon dorsata*) (**fig. 28**). Cet animal vit dans de nombreuses régions d'Amérique du Nord, ses épines étaient utilisées pour réaliser des décors sur des supports variés : mocassins, tuniques, coiffes, ornements de tipi... Au début du XIX^e siècle, les premiers voyageurs occidentaux des Grandes Plaines rapportent l'abondance et la beauté des ornements en piquants sur de nombreux objets de la vie quotidienne des populations autochtones.¹⁷ La broderie de piquants de porc-épic était une activité féminine très minutieuse et ancienne, une technique propre à l'Amérique du Nord et antérieure aux premiers contacts avec les Occidentaux.¹⁸ Ce travail était très important pour de nombreuses populations autochtones d'Amérique du Nord : chez les Blackfeet et les Lakotas par exemple, le travail des

¹⁴ Correspondance entre Tracy Potter et André Delpuech, 2006

¹⁵ Correspondance du 9 mars 2022

¹⁶ WIED-NEUWIED, 1841, p. 379-380

¹⁷ GREENE, 2001, p. 1041

¹⁸ ORCHARD, 1916, p. 1-3

piquants de porc-épic était un art sacré considéré comme étant d'origine divine.¹⁹ Pour réaliser un décor en broderie de porc-épic, il fallait tout d'abord qu'un homme de la communauté aille chasser ou capturer un porc-épic. L'animal était ramené et dépecé de ses piquants, parfois de son vivant. Les piquants étaient ensuite remis aux artisanes qui les triaient, en distinguant quatre types de piquants : les piquants les plus larges au niveau de la queue du porc-épic, puis des piquants plus fins sur le dos de la bête, puis des piquants encore plus fins sur le cou, puis des piquants très fins sur la poitrine de l'animal. Les piquants les plus épais étaient utilisés pour les décors sur de larges surfaces, tandis que les piquants les plus fins servaient à réaliser les motifs les plus délicats.²⁰ Après avoir enlevé les piquants, il fallait les teindre. Les piquants sur la première coiffe et sur le collier sont de couleur noir, rouge, blanche et jaune. Il est intéressant de noter la présence de jaune dans le décor du collier, une couleur normalement peu répandue dans les arts autochtones des Grandes Plaines et des Grands Lacs, en particulier dans les décors en piquants. Cette couleur inhabituelle participe à la rareté de ces objets du don La Galissonnière. Pour teindre un piquant de porc-épic, le piquant et le pigment étaient plongés ensemble dans de l'eau bouillante pendant un certain temps ; sous l'action de la chaleur et de l'eau, le piquant prenait la couleur du colorant (plongé avec lui). Ensuite, le piquant était retiré de l'eau et mis à sécher. Cette technique de coloration permettait d'obtenir une couleur très vive et durable. Avant l'introduction des colorants industriels occidentaux, la teinture des pigments se faisait avec des matériaux naturels : par exemple, certaines populations utilisaient des pétales de tournesol pour obtenir le colorant jaune.²¹ Après l'étape de la coloration, l'artisane aplatisait le pigment avec un outil ou à mains nues et l'utilisait pour réaliser le décor. Dans le cas des objets issus du don La Galissonnière, nous retrouvons des décors en piquants de porc-épic sur la première coiffe et sur le collier à griffes d'ours : pour les deux objets, les piquants ont été enroulés autour d'une bande de support (**fig. 29**) pour former des registres étroits de décor superposés. Pour la coiffe, les piquants ont été enroulés autour de bandes d'écorce de bouleau, un matériau assez rigide qui entourait le sommet du front du porteur. Le collier nécessitait un matériau plus souple pour épouser le tour du cou du porteur, les piquants ont donc été enroulés autour de lanières de cuir souples.²²

Les décors en piquants de porc-épic ont peu à peu décliné à partir du XIX^e siècle, les artisanes autochtones préférant utiliser des perles à la place des piquants. Il s'agissait de perles

¹⁹ BERLO, PHILLIPS, 2006, p. 125

²⁰ ORCHARD, 1916, p. 6

²¹ ORCHARD, 1916, p. 8

²² Correspondance du 9 mars 2022

européennes, principalement italiennes, qui étaient échangées avec les colons occidentaux.²³ Ces perles avaient l'avantage d'être plus faciles à travailler, plus solides, inaltérables et elles étaient disponibles dans une gamme de couleurs vives et variées.²⁴ Les bordures du bandeau frontal de la première coiffe du don La Galissonnière présentent un décor de très petites perles blanches européennes, qui témoignent de la présence d'échanges avec des colons européens lors de la réalisation de cette coiffe.²⁵ Il s'agit de perles de type « *pony beads* », le premier type de perles utilisé par les artisanes autochtones des Grandes Plaines et des Grands Lacs jusqu'aux années 1850. Ces perles étaient principalement bleues ou blanches²⁶, comme c'est le cas ici (fig. 6).

Les objets du don La Galissonnière sont donc des objets exceptionnels qui ont nécessité un long travail de confection. Leurs décors sont très aboutis et participent de l'effet esthétique de ces objets. Ce sont des objets complexes, constitués de matériaux de diverses formes, tailles, consistance... Ce sont des œuvres rares qui permettent d'avoir une idée des productions matérielles autochtones avant la colonisation de l'Amérique du Nord.

1.2. Les hypothèses d'attributions ethniques de ces objets

Aucune trace écrite n'a été découverte pour attribuer les objets du don La Galissonnière à une ou plusieurs cultures précises. A priori, lors de leur arrivée en France, il n'y a pas eu de volonté de conserver le lieu et la population à l'origine de ces objets. Cependant, par la suite, plusieurs chercheurs ont cherché à déterminer leur origine ethnique.

Si l'attribution ethnique précise des objets du don La Galissonnière n'est pas connue, nous connaissons tout de même les régions où vivaient les populations qui les ont réalisés : la région nord des Plaines et de la région ouest des Grands Lacs. La région des Plaines est la plus grande aire culturelle en Amérique du Nord, s'étendant entre le sud du Canada et le sud du Texas à travers tout le centre des Etats-Unis actuels.²⁷ Si aujourd'hui elles sont peu densément peuplées et consacrées en grande partie à l'agriculture, les Plaines auraient abrité, avant la colonisation, près de 2 millions d'individus, soit plus de 10% des populations autochtones

²³ GREENE, 2001, p. 1041

²⁴ BERLO, PHILLIPS, 2006, p. 125

²⁵ *Indiens des Plaines*, DELPUECH, 2014, p. 71

²⁶ PENNEY, 2004, p. 122

²⁷ BERLO, PHILLIPS, 2006, p. 118

d'Amérique du Nord.²⁸ La région des Plaines est l'une des premières à être explorée par les Européens, notamment par des Français qui vivaient à l'est. Les objets du don La Galissonnière proviennent du nord de cette grande aire culturelle, autour des Etats actuels du Minnesota, du Dakota du Sud et du Nord, de l'Iowa, du Nebraska, du nord du Kansas et du nord du Missouri (USA) ainsi que du sud du Saskatchewan et du sud du Manitoba (Canada). La région nord des Plaines était voisine de la région ouest des Grands Lacs, couvrant le nord des actuels Etats du Wisconsin (USA), du Michigan (USA) et le sud-ouest de l'Ontario (Canada). Nous pouvons restituer sur une carte cette région d'où proviennent les objets du don La Galissonnière (**carte B**).

Si nous savons de quelle grande région proviennent ces objets, il y a en revanche beaucoup d'incertitudes sur la détermination de la population qui les a produits. Les premières recherches des origines des collections ethnographiques anciennes remontent au musée d'Ethnographie du Trocadéro, à la fin du XIX^e siècle : dans cette institution, les scientifiques avaient la volonté de trouver des attributions ethniques précises pour les objets, afin de posséder une documentation adéquate et de recréer des ensembles complets au sein des collections. Pour les pièces américaines, les attributions étaient le plus souvent déterminées par Ernest-Théodore Hamy (1842-1908)²⁹, l'un des fondateurs du musée d'Ethnographie et conservateur au sein de cette institution. Dans le premier registre d'inventaire des numéros d'entrée du musée d'Ethnographie du Trocadéro, les objets du don La Galissonnière sont tous attribués à la culture Mandan.³⁰ Les Mandans étaient un peuple qui vivait le long du fleuve Missouri, au sud-ouest de l'actuel Etat du Dakota du Nord (Etats-Unis) (**carte C**).³¹ Les Mandans étaient semi-sédentaires et vivaient dans de grands villages fortifiés ; leurs habitations n'étaient pas des tipis, mais des abris semi-permanents en terre. Au XVIII^e siècle, les villages Mandans étaient d'importants centres d'échanges entre populations autochtones dans un premier temps, puis par la suite avec les colons européens qui vivaient à l'est de leur territoire.³² En 1750, la population Mandan était constituée d'environ 9 000 individus, mais ce nombre a drastiquement chuté avec la colonisation et une grave épidémie de rougeole en 1781, pour atteindre 150 individus en 1837.³³ Pour l'attribution des objets à la culture Mandan, Ernest-Théodore Hamy s'est probablement inspiré d'un portrait de chef Mandan qu'il cite en 1897 dans son ouvrage *La*

²⁸ PENNEY, 2004, p. 107-108

²⁹ *Premières nations, collections royales*, CHRISTIAN FEEST, 2007, p. 73

³⁰ « Registre d'inventaire I des n° d'entrées du M.E.T » D000563, p. 16

³¹ WOOD, IRWIN, 2001, p. 351

³² WOOD, IRWIN, 2001, p. 349

³³ WOOD, IRWIN, 2001, p. 352

Galerie Américaine du Musée d'Ethnographie du Trocadéro : Choix de Pièces Archéologiques et Ethnographiques.³⁴ Il s'agit du portrait du chef Mato-Topé peint par Karl Bodmer (1809-1893) (**fig. 30**). Dans ce portrait, Mato-Topé porte une coiffe similaire à la première coiffe du corpus, avec les deux cornes de bison et le bandeau frontal décoré.

Cependant, alors que les objets sont associés aux Mandans dans les inventaires du musée d'Ethnographie, Hamy n'attribue pas les objets du don La Galissonnière à la culture Mandan dans *La Galerie Américaine du Musée d'Ethnographie du Trocadéro*. La première coiffe et le collier sont présentés comme provenant du Canada, sans définir de région en particulier. Hamy compare la coiffe et le collier à de nombreux portraits de chefs autochtones du XIX^e siècle : il compare la coiffe à des portraits de chefs Assiniboine, Mandan, Blackfoot, Sioux et Otoe ; il compare le collier à un portrait de chef Otoe en précisant que l'on retrouve ce type de collier également chez les Dakotas, les Pawnees, les Algonquins et les Iroquois.³⁵ Ces comparaisons larges et nombreuses avec plusieurs peuples autochtones démontrent bien les incertitudes concernant l'origine ethnique des objets du don La Galissonnière.

A partir de 1937, les objets du don La Galissonnière sont conservés au musée de l'Homme. Au sein de cette institution, les coiffes du don La Galissonnière sont toujours attribuées aux Mandans, mais le collier à griffes d'ours est désormais attribué à la région des Grands Lacs. Dans son mémoire *Le Cabinet du Roi et les anciens Cabinets de Curiosités dans les collections du Musée de l'Homme* de 1979, Anne Vitart-Fardoulis propose de nouvelles hypothèses d'attribution pour les objets du don La Galissonnière. Si pour elle le collier proviendrait de la culture Mandan, elle attribue les deux coiffes à la culture Algonquin. Les Algonquins sont un peuple de la région orientale des Grands Lacs vivant au nord du lac Ontario sur une partie des Etats actuels du Québec et de l'Ontario (Canada) (**carte C**).³⁶ Au XVIII^e siècle, les Algonquins étaient des alliés militaires et commerciaux des Français face aux Iroquois et aux Anglais.³⁷ Même si Algonquins et Français commerçaient ensemble, cette attribution nous paraît aujourd'hui peu probable. Les coiffes du don La Galissonnière présentent en effet des cornes de bisons, un animal qui n'était pas originaire des Grands Lacs Orientaux. Après étude de coiffes algonquines conservées dans différentes institutions muséales, nous n'avons pas trouvé de coiffes similaires à celles du don La Galissonnière. Leur forme les rapproche beaucoup plus des productions des Plaines, et non de la région des Grands Lacs.

³⁴ HAMY, 1897, p. 9

³⁵ HAMY, 1897, p. 9-10

³⁶ DAY, TRIGGER, 1978, p. 793

³⁷ DAY, TRIGGER, 1978, p. 795

Anne Vitart-Fardoulis n'apporte aucun fait pour étayer l'hypothèse des Algonquins, qui n'a pas été retenue par la suite.³⁸

En 2009, dans l'ouvrage *La Collection* rassemblant les chefs-d'œuvre du musée du quai Branly, Morgan Baillargeon propose une nouvelle hypothèse d'attribution pour la première coiffe du corpus. S'il admet que « il n'est possible de déterminer précisément la région d'origine d'aucun de ces ornements », il émet l'hypothèse que la coiffe provienne de « cultures locutrices du Sioux avec une référence Osage »³⁹. Pour corroborer cette hypothèse, Morgan Baillargeon compare la première coiffe du don La Galissonnière avec la coiffe V-X-446 du musée canadien des Civilisations attribuée à la culture Osage (**fig. 31**). Bien que postérieure de quelques décennies, la coiffe V-X-446 est similaire à la première coiffe du don La Galissonnière : nous retrouvons les deux cornes, le décor de piquants de porc-épic sur le bandeau frontal surmonté de triangles et le bonnet de cuir brut recouvert de crins de cheval.⁴⁰ Les Osages sont une population de langue Sioux qui vivait le long de la rivière Osage et de ses confluent, dans le sud-ouest de l'actuel Etat du Missouri (Etats-Unis) (**carte C**). Dès 1673, les Français sont rentrés en contact avec les Osages dans un but commercial.⁴¹ Cette hypothèse de la culture Osage est probable, étant donné la ressemblance avec d'autres coiffes de cette culture et le fait que Osages et Français étaient fréquemment en contact au XVIII^e siècle. Cependant, nous ne disposons pas d'autres informations permettant de confirmer cette hypothèse.

Aujourd'hui, les objets du don La Galissonnière ne sont pas attribués à des groupes ethniques, mais à de vastes régions. En effet, il vaut mieux avoir une attribution large mais vraie plutôt qu'une attribution précise mais potentiellement inexacte. Dans les catalogues des expositions *Premières Nations, Collections Royales* (2007, musée du quai Branly)⁴² et *Indiens des Plaines* (2014, musée du quai Branly)⁴³, les objets du don La Galissonnière sont attribués au nord des Grandes Plaines ou à la région occidentale des Grands Lacs (**carte B**). Toutes ces recherches d'attribution pour ces objets montrent le grand intérêt qui leur était porté dans les grandes institutions ethnographiques françaises et la volonté d'en apprendre plus sur leurs origines.

³⁸ VITART-FARDOULIS, 1979

³⁹ BAILLARGEON, 2009, p. 326

⁴⁰ Site du musée canadien des Civilisations

⁴¹ BAILEY, 2001, p. 476

⁴² *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 77

⁴³ *Indiens des Plaines*, DELPUECH, 2014, p. 71

1.3. Analyse des objets : quelles fonctions ?

Les arts autochtones d'Amérique du Nord sont aujourd'hui appréciés pour leurs qualités esthétiques, mais il ne faut pas oublier que ce n'était pas le concept recherché en priorité par les artisans autochtones. Les productions aujourd'hui désignées comme artistiques avaient auparavant une fonction précise liée aux rituels, à la parure... C'est le cas des objets du don La Galissonnière : ces objets avaient avant tout une signification symbolique pour les cultures qui les ont réalisés. Les productions matérielles des Plaines et des Grands Lacs sont en effet d'abord liées à la vie quotidienne et spirituelle des populations autochtones de ces régions. Dans la très grande majorité, l'art des Plaines et des Grands Lacs est un art mobile car ces populations étaient nomades ou semi-nomades. Les objets de ces régions sont le plus souvent des objets composites, constitués principalement de matériaux d'origine animale comme c'est le cas pour les objets du don La Galissonnière.

Les arts autochtones des Plaines et des Grands Lacs servaient à affirmer l'identité d'un individu grâce aux parures corporelles qui avaient également des fonctions symboliques liées aux diverses croyances des différentes populations. Concernant les objets du don La Galissonnière, il s'agit de parures masculines qui indiquaient l'importance du porteur et ses distinctions guerrières.⁴⁴ Il est pourtant difficile de savoir exactement ce que signifiaient ces coiffes et ce collier, car nous ne savons pas de quelle population précise ils proviennent. De plus, ce sont des objets anciens datant de la première moitié du XVIII^e siècle, à une époque où il n'y avait pas encore d'étude approfondie des modes de vie et des croyances des populations autochtones d'Amérique du Nord. La majorité des observations des peuples des Plaines et des Grands Lacs occidentaux date du XIX^e siècle, à une période où les populations autochtones avaient déjà connu des changements majeurs dans leurs modes de vie à cause de la colonisation. Ainsi, pour étudier les objets anciens du don La Galissonnière, il faut se fonder sur des observations du XIX^e siècle, mais nous ne pouvons pas assurer avec certitude que les croyances et modes de vie des populations étaient similaires un siècle auparavant.

Tout d'abord, nous pouvons étudier les coiffes du don La Galissonnière comme des objets de prestige augmentant le pouvoir du porteur. Selon Morgan Baillargeon, ces coiffes à cornes sont des « objets de pouvoir », des symboles d'autorité qui démontreraient le lien particulier du porteur avec les êtres spirituels. En portant une coiffe avec des cornes de bison, le porteur était investi de la force de cet animal, selon le concept de « transformation » qui se

⁴⁴ BERLO, PHILLIPS, 2006, p. 120-121

retrouve dans de nombreuses cultures d'Amérique du Nord. Morgan Baillargeon va plus loin en expliquant que les poils teints en rouge vif symbolisent le rayonnement solaire, augmentant encore la puissance du porteur de cette coiffe.⁴⁵ Ce principe se retrouve notamment chez les Cheyennes, où les coiffes à cornes sont considérées comme habitées par l'esprit ancestral du bison.

Les coiffes à cornes peuvent être également perçues comme des parures permettant au porteur de montrer son appartenance à un groupe particulier au sein des villages. Christian Feest explique que la coiffe à cornes était l'apanage des membres de la « confrérie de rêveurs de bison » chez les Lakotas, elle servait à montrer l'appartenance à cette société au sein de la communauté. Christian Feest ajoute que les dignitaires des sociétés de pairs Crows portaient également des coiffes à cornes.⁴⁶

Nous pouvons enfin voir les coiffes du don La Galissonnière comme des accessoires utilisés lors de rites. Le terme de « religion » tel que nous l'utilisons en Occident ne peut pas s'appliquer aux croyances des peuples des Plaines, des Grands Lacs et de l'Amérique du Nord en général. En effet, partout dans ces régions, il y a l'idée que les animaux, les phénomènes naturels, les arbres, les rochers ou certains objets sont animés d'esprits individuels ou collectifs avec qui il faut interagir quotidiennement. Comme l'explique Christian Feest, « le rapport de l'homme à la nature était une relation interpersonnelle »⁴⁷. Ainsi, nous ne pouvons pas parler de « religion », mais plutôt de contacts directs entre les humains et le monde « surnaturel » qui les entourait. Ces coiffes à cornes sont très importantes pour les populations autochtones des Plaines, une région où les créatures à cornes sont nombreuses dans la mythologie locale.⁴⁸ Elles étaient portées lors de rituels où intervenait la figure du bison. Theodore Brasser explique ainsi que les coiffes à cornes faisaient partie de grandes tenues guerrières et étaient portées uniquement lors de rites annuels précédant la chasse au bison.⁴⁹ C'est le cas notamment chez les Mandans et les Hidatsas, où les coiffes à cornes étaient portées lors de cérémonies reproduisant des événements mythiques liés au bison ou pour attirer les bisons avant la chasse.⁵⁰

Le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière pourrait provenir du nord des Plaines ou de l'ouest des Grands Lacs. La production de colliers à griffes d'ours est courante dans ces

⁴⁵ BAILLARGEON, 2009, p. 326

⁴⁶ *Indiens des Plaines*, CHRISTIAN FEEST, 2014, p. 126

⁴⁷ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 47

⁴⁸ *Indiens des Plaines*, FEEST, 2014, p. 126

⁴⁹ *Indiens des Plaines*, BRASSER, 2014, p. 81

⁵⁰ *Indiens des Plaines*, CHRISTIAN FEEST, 2014, p. 126

régions d'Amérique du Nord où vivait le grizzly (**fig. 33, 34**). Si aujourd'hui cet animal ne vit plus qu'en Alaska et dans l'ouest du Canada, il se répartissait à l'origine sur la quasi-totalité de l'Amérique du Nord (**Carte D**). Les colliers à griffes d'ours étaient un ornement masculin prestigieux dont la fonction était assez commune entre les sociétés des Plaines et des Grands Lacs. Le guerrier qui portait un collier à griffes d'ours avait lui-même tué l'ours qui avait servi à la réalisation de la parure ; plus le collier présentait de griffes, plus le guerrier avait tué d'ours : en exhibant les griffes des bêtes qu'il avait tué, le guerrier affirmait à tous son courage, sa valeur au combat et sa détermination. Le collier du don La Galissonnière présentait à l'origine treize griffes dont huit provenant des pattes avant et possiblement cinq provenant des pattes arrière de l'animal.⁵¹ Cela pourrait indiquer que le porteur de ce collier n'avait tué qu'un seul ours pour le réaliser. La présence de griffes des pattes arrière, qui n'étaient normalement pas utilisées pour réaliser les colliers à griffes d'ours, interroge sur le processus de fabrication du collier du don La Galissonnière : était-ce délibéré, était-ce un moyen d'augmenter le nombre de griffes présentes pour améliorer le prestige d'un porteur qui n'avait tué qu'un seul ours ?

Si la fonction des colliers à griffes d'ours varie peu selon les cultures d'Amérique du Nord, leur protocole de fabrication peut être différent selon les populations. Par exemple, chez les Pawnees, le guerrier tuait l'ours, récupérait les griffes puis les confiait à la Société de l'Ours de sa communauté. Cette société était composée de praticiens qui pouvaient guérir les blessures. Contre une petite rémunération, la Société de l'Ours accomplissait les rituels et réalisait le collier pour le guerrier. David Penney rapporte aussi que parfois, la Société de l'Ours pouvait modifier les colliers à griffes d'ours existants en rajoutant des griffes ou en les remplaçant.⁵² Le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière présente aussi un décor en piquants de porc-épic. La broderie de piquants étant une activité féminine en Amérique du Nord, cela pourrait signifier que le guerrier a confié la réalisation du collier (ou seulement du décor du collier) à des artisanes de sa communauté.

Sur de nombreux portraits de chefs autochtones du XIX^e siècle, le collier à griffes d'ours était porté avec un autre collier présentant une médaille en métal européenne : citons par exemple le portrait du chef Iowa Mu-ho-she-kaw, réalisé par George Catlin vers 1845 (**fig. 35**) et conservé au musée du quai Branly – Jacques Chirac. Dans ce portrait, le chef porte un collier à griffes d'ours sur lequel nous remarquons la fourrure de l'animal. Avec ce collier guerrier, le chef porte une médaille occidentale dorée accrochée à un ruban bleu, blanc et rouge. Dans le

⁵¹ Correspondance du 9 mars 2022

⁵² *Indiens des Plaines*, PENNEY, 2014, p. 154

cadre des échanges diplomatiques et commerciaux, les Européens donnaient beaucoup de colliers de ce type aux dignitaires autochtones. Par exemple, les Français offraient des médailles « de la famille royale » pour contracter une alliance avec des chefs autochtones. Les chefs considéraient ces médailles comme des signes de distinction et de bravoure.⁵³ En les portant, les chefs montraient aussi leur alliance avec la France. Nous pouvons donc imaginer que le collier du don La Galissonnière pouvait être porté avec une médaille de ce type par un dignitaire autochtone du nord des Plaines ou de l'ouest des Grands Lacs.

En 2007, dans le catalogue de l'exposition *Premières Nations, Collections royales* (musée du quai Branly), Christian Feest propose une autre hypothèse sur la fonction du collier à griffes d'ours du don La Galissonnière. Selon lui, il ne s'agit pas d'un collier mais d'une bande frontale du Nord-Est des Plaines. Il le compare notamment aux ornements de tête des membres de la société des Cerfs à queue noire dans la culture Mandan, qui rassemblait les membres les plus âgés de la communauté.⁵⁴ Cette fonction nous paraît peu probable, d'autant plus que Christian Feest n'apporte pas plus d'explications pour confirmer son hypothèse. La forme du collier, son décor et la disposition des griffes nous évoque beaucoup plus la forme d'un collier que d'un bandeau frontal.

1.4. Comparaisons avec d'autres objets dans les collections françaises

Dans les collections françaises, en particulier celles du musée du quai Branly – Jacques Chirac, il existe des objets similaires à ceux du don La Galissonnière.

La coiffe à plumes 71.1934.33.31 D du musée du quai Branly – Jacques Chirac (**fig. 36**), datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle et provenant des Plaines orientales ou des Grands Lacs occidentaux, est similaire aux coiffes du don La Galissonnière. Cette coiffe présente une structure semblable à celle de la première coiffe du corpus : un bonnet de cuir et un bandeau frontal décoré de piquants de porc-épic surmonté d'un décor de triangles découpés dans du cuir. La coiffe diffère dans la partie supérieure, où elle ne présente pas de cornes de bison mais des plumes de corbeau. Cette coiffe à plumes faisait partie de la tenue d'un mannequin évoquant un autochtone de la Nouvelle-France dans le cabinet de Jean-Denys Fayolle, chargé de l'éducation du Dauphin, fils de Louis XVI⁵⁵ : comme pour la première coiffe

⁵³ *Visiteurs à Versailles*, MARTIN, 2017, p. 144-147

⁵⁴ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 77

⁵⁵ *Indiens des Plaines*, FEEST, 2014, p. 78

du don La Galissonnière, cet objet est lui-aussi lié à l'histoire royale française. Cette coiffe à plumes et la première coiffe à cornes du corpus sont donc similaires par leur décor, leur région d'origine et leur histoire, même si cette coiffe à plumes est un peu plus tardive. Cette coiffe à plumes pourrait aussi évoquer la seconde coiffe de notre corpus qui devait présenter à l'origine un bonnet en cuir décoré de plumes (d'après l'inventaire des collections ethnographiques du Jardin du Roi dressé à la Révolution). Nous pourrions donc nous appuyer sur la coiffe 71.1934.33.31 D pour avoir une idée de l'apparence initiale de la seconde coiffe du don La Galissonnière.

La coiffe à cornes 71.1934.33.32 D du musée du quai Branly – Jacques Chirac (**fig. 37**) présente un décor encore plus proche de la première coiffe du corpus. Cette coiffe provient des Plaines orientales ou du Missouri intérieur et est datée vers 1780. La structure est également similaire, avec le bonnet en cuir, les deux demi-cornes, le décor en crins de cheval teints en rouge et le bandeau frontal décoré de piquants de porc-épic et surmonté de triangles. La principale différence entre les deux coiffes réside dans le décor de triangles au-dessus du bandeau frontal, qui sont ici recouverts de perles européennes.⁵⁶ La présence de ces perles atteste de la présence d'échanges entre Autochtones et Européens. Ces perles sont en très grand nombre, ce qui indique que cette coiffe a été réalisée à une époque où les populations des Plaines étaient bien plus en contact avec les Occidentaux que dans la première moitié du XVIII^e siècle. Elle est donc plus tardive que celle du don La Galissonnière.

S'agissant du collier à griffes d'ours du don La Galissonnière, il est beaucoup plus difficile de trouver des exemples similaires dans les collections françaises et étrangères. En effet, le collier du corpus présente une forme unique dont il n'existe pas d'autres exemples. La très grande majorité des colliers à griffes d'ours connus aujourd'hui date du XIX^e siècle, alors que celui rapporté par La Galissonnière date de la première moitié du XVIII^e siècle. Cette datation ancienne en ferait le plus ancien collier à griffes d'ours d'Amérique du Nord connu au monde selon Nikolaus Stolle⁵⁷. Ce collier était porté au ras du cou⁵⁸ (**fig. 38**), alors que les autres colliers à griffes d'ours que nous connaissons descendaient plus bas sur la poitrine. Sur de nombreuses illustrations de chefs autochtones au XIX^e siècle, le collier à griffes d'ours descend jusqu'en haut du torse, comme dans le portrait du chef Mu-ho-she-kaw par George Catlin (**fig. 35**). Le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière est donc d'une pièce

⁵⁶ *Indiens des Plaines*, Theodore BRASSER, 2014, p. 81

⁵⁷ Correspondance du 9 mars 2022

⁵⁸ Correspondance du 9 mars 2022

exceptionnelle pour son ancienneté, elle nous permet d'en apprendre plus sur la forme des colliers à griffes d'ours avant la colonisation de l'Amérique du Nord. Cette ancienneté et cette forme inhabituelle ont participé à l'intérêt porté à cet objet dans les différentes institutions qu'il a traversées.

2. Des objets liés à la France du XVIII^e siècle

2.1. La Nouvelle-France et ses habitants

Les objets du don La Galissonnière ont été collectés dans la Nouvelle-France autour du milieu du XVIII^e siècle. Le terme de « Nouvelle-France » apparaît pour la première fois sur une carte de 1529⁵⁹ : il désigne les territoires colonisés par la couronne française en Amérique du Nord.

L'histoire de la France et de l'Amérique du Nord sont liées depuis le XVI^e siècle, lorsque le roi François I^{er}, qui pensait découvrir en Amérique du Nord des « trésors » semblables au Mexique et au Pérou, soutint les expéditions de Jacques Cartier. Le marin Jacques Cartier fut le premier français à explorer le golfe du Saint-Laurent sur la côte est du Canada en 1534. Au cours de cette expédition, il captura deux Iroquois qui racontèrent aux Français les richesses de l'Amérique du Nord : ces récits motivèrent les Français à s'installer sur ce continent. Cartier établit une base près de Québec en 1542, constituant ainsi la première installation française en Amérique du Nord.⁶⁰ Peu à peu, les Français conquièrent un territoire immense qui s'étendait jusqu'à la Louisiane au sud, jusqu'à la péninsule du Labrador au nord-est et jusqu'à l'actuelle province canadienne du Saskatchewan au nord-ouest (**carte A**). La France n'était pas la seule puissance européenne présente en Amérique du Nord au XVIII^e siècle : ses voisins étaient les Anglais, qui avaient colonisé toute la côte Est des Etats-Unis et les Espagnols, qui avaient colonisé la Floride et une partie du sud-ouest des Etats-Unis actuels. La France était la nation européenne qui possédait le territoire le plus vaste en Amérique du Nord, même si celui-ci n'était pas le plus peuplé du continent.

La Nouvelle-France était constituée de trois colonies distinctes : l'Acadie, fondée en 1604-1605 et qui se limitait à l'île Royale et l'île Saint-Jean ; le Canada, colonisé à partir de

⁵⁹ *Premières nations, collections royales*, GILLES HAVARD, 2007, p. 15

⁶⁰ WADE, 1988, p. 20

1608 autour de la région des Grands Lacs et de l'actuel Québec ; la Louisiane, colonisée à partir de 1699 et qui s'étendait sur tout le bassin versant du Mississippi. Les capitales de ces trois colonies de la Nouvelle-France étaient Port-Royal (fondé en 1605) en Acadie, Québec (fondé en 1608) au Canada et la Nouvelle-Orléans (fondée en 1718) en Louisiane (**carte A**).⁶¹ Sur le plan géographique, nous distinguons trois grandes régions naturelles dans la Nouvelle-France : les forêts subarctiques au nord, les forêts tempérées des « *Woodlands* » au sud et les Plaines situées à l'ouest du Mississippi (« *Grasslands* »).⁶²

En 1760, à la fin de sa période d'apogée, la Nouvelle-France était habitée par environ 90 000 colons français. Ces colons vivaient surtout au Canada, dans la vallée du Saint-Laurent, ou dans la région de la Nouvelle-Orléans. Le reste de la Nouvelle-France était peuplé de quelques groupes sporadiques de colons qui vivaient de la chasse et de la pêche et qui côtoyaient les peuples autochtones⁶³ qui vivaient sur ces territoire depuis plusieurs millénaires. Les contacts entre Français et populations autochtones se sont intensifiés au début du XVII^e siècle, avec la fondation des grandes villes de Port-Royal et de Québec. De nombreux traités d'alliance furent promulgués entre Natifs et Français car ces derniers avaient besoin de l'aide militaire et économique des autochtones pour faire face aux Anglais, bien plus nombreux que les Français dans leurs colonies d'Amérique du Nord. A la fin du XVII^e siècle, le gouverneur de la Nouvelle-France Louis de Buade de Frontenac estimait que pour établir la paix :

« Il faut connoistre [sic] parfaitement ce pays & les manières avec lesquelles on peut gouverner et ménager l'esprit des sauvages » et « avoir parmi eux [les Autochtones] des personnes habiles & intelligentes qui veillent continuellement sur leurs démarches. »⁶⁴

Il y a eu une tentative de « francisation » des populations autochtones de la Nouvelle-France à partir du début du XVII^e siècle, notamment avec l'envoi de nombreux missionnaires. Si certaines populations, comme les Hurons, se sont convertis au christianisme ou ont fondé des familles mixtes, beaucoup de populations se sont opposées à cette francisation et ont préféré conserver leurs modes de vie. Dès la fin du XVII^e siècle, le gouvernement français met fin à cette mission de « francisation », trop ardue à mettre en place sur un territoire aussi vaste.⁶⁵ Il

⁶¹ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 15

⁶² *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 34

⁶³ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 15

⁶⁴ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 24

⁶⁵ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 24

privilégie alors une politique de manipulation afin d'obtenir des alliés économiques et militaires parmi les autochtones.⁶⁶

Si la « francisation » n'a pas fonctionné, les colons ont toutefois réussi à mettre en place un très important réseau d'échanges commerciaux avec les populations autochtones de la Nouvelle-France. Comme l'explique Gilles Havard, « les relations franco-indiennes sont fondées sur le commerce des pelleteries, activité qui requiert le concours des chasseurs amérindiens et n'exige en rien l'accaparement de leurs terres ».⁶⁷ Les populations autochtones offraient des peaux, des fourrures, des matériaux animaux qui intéressaient beaucoup les Français et recevaient en échange des outils, des armes et autres objets occidentaux. Ce commerce se concentrait surtout dans les périphéries de la Nouvelle-France, car il n'exigeait pas beaucoup de matériel et de main-d'œuvre.⁶⁸ C'est de ces régions « périphériques » que proviennent les objets du don La Galissonnière. On y trouvait de nombreux postes de traite qui servaient de lieux d'échanges entre colons et autochtones. Chaque poste abritait un officier, quelques soldats, des « habitants » et un missionnaire.⁶⁹ Nous savons notamment que les villages agricoles des Mandans et des Hidatsas, au nord des Plaines, ont été d'importants centres de traite occidentale de la fourrure.⁷⁰

Les Français qui se rendaient dans les postes de traite (et qui y vivaient) ont peu à peu adopté des éléments des modes de vie autochtones : de nombreux colons ont appris les langues locales, ont participé à des cérémonies, se fabriquaient des canots d'écorces ou se tatouaient.⁷¹ D'autres encore fondaient une famille avec une femme autochtone : la première génération de métis apparaît vers 1680.⁷² Le don La Galissonnière pourrait retranscrire cet état d'esprit, cette volonté de découvrir « l'autre », ses modes de vie, ses coutumes et ses parures. Les objets de ce don proviennent d'une région excentrée de la Nouvelle-France, où les colons français étaient minoritaires face aux populations autochtones. La Galissonnière lui-même connaissait bien les autochtones : il est l'auteur d'un dictionnaire français-iroquois⁷³ (**fig. 39**) et le marquis de Montcalm rapporte qu'il appréciait beaucoup discuter avec le chef Pennahouel des

⁶⁶ WADE, 1988, p. 20

⁶⁷ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 27

⁶⁸ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 19

⁶⁹ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 19-20

⁷⁰ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 44

⁷¹ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 29

⁷² *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 30

⁷³ *Petit dictionnaire de la langue des Iroquois de la nation d'Agné de la main de Mr le marquis de la Galissonnière*

Anichinabés. En effet, les officiers français aimaient converser souvent avec les grands chefs autochtones alliés dont ils appréciaient l'intelligence.⁷⁴

Si la France est restée si longtemps en Amérique du Nord, c'est grâce à ses alliés autochtones avec qui elle commerçait, explorait et combattait.⁷⁵ Dans les années 1750, la guerre de Sept Ans sonne le glas de la Nouvelle-France : en 1759, les Français sont vaincus par les Anglais à Abraham. Cette défaite marque le début de l'effondrement des colonies françaises en Amérique du Nord. En 1760, Montréal capitule face aux colons anglais. En 1763, le traité de Paris met fin à la guerre et à la Nouvelle-France, dont les territoires sont donnés à l'Angleterre et à l'Espagne. Les objets du don La Galissonnière sont donc de lointains souvenirs de cette période où la France occupait presque la moitié de l'Amérique du Nord, avant que cette région ne soit dominée par l'Angleterre puis les Etats-Unis. Cependant, quelques identités francophones se sont maintenues sur ce large territoire : les Québécois au Canada, les Acadiens plus à l'est et les créoles franco-louisianais autour de la Nouvelle-Orléans.⁷⁶

2.2. Dans quel contexte ces objets ont-ils été collectés ?

Lors de nos recherches, aucun document expliquant dans quel contexte les objets du don La Galissonnière ont été découverts n'a été trouvé. Nous pouvons cependant formuler des hypothèses sur la manière dont ils ont été collectés, nous en retiendrons ici deux : l'hypothèse des traiteurs et l'hypothèse des explorateurs.

En Amérique du Nord, les Français ont énormément commercé avec les populations autochtones, en particulier à partir du début du XVIII^e siècle. Le commerce français en Amérique du Nord est vite devenu prospère : par exemple, pour l'année 1725, les Français récupérèrent 50 000 peaux en Louisiane auprès des Apaches, des Pawnees et des Osages.⁷⁷ Le succès du commerce français en Amérique du Nord s'explique notamment par le fait que les Français ne cherchaient pas à capturer les terres des peuples vivant à l'ouest de la Nouvelle-France, ils préféraient s'en faire des alliés plutôt que des ennemis. Les Français échangeaient des armes et outils occidentaux qui étaient très appréciés par les populations autochtones, en

⁷⁴ HAVARD, VIDAL, 2005, p. 221

⁷⁵ WADE, 1988, p. 28

⁷⁶ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 30-31

⁷⁷ SWAGERTY, 2001, p. 264

particulier les guerriers et les chefs : ces derniers étaient alors plus enclins à devenir des alliés de la France en Amérique du Nord.⁷⁸

Le commerce par échanges prenait place au sein de chaînes de postes, un poste étant à la fois un point d'appui militaire et un comptoir pour la traite. Ces chaînes de postes se trouvaient surtout sur les marges à l'ouest de la Nouvelle-France, dans la région des Plaines et la région ouest des Grands Lacs, soit là d'où proviennent les objets du don La Galissonnière. Tous les ans, des traiteurs partaient de Montréal pour se rendre dans les postes où ils pouvaient commercer avec les autochtones. Parmi les traiteurs, il y avait au départ une distinction entre les « voyageurs », les traiteurs légaux, et les « coureurs des bois », les traiteurs illégaux. Par la suite, le terme de « coureurs des bois » fut utilisé pour désigner tout individu qui se rendait dans les postes de traite pour échanger des biens avec les populations autochtones.⁷⁹

Nous pouvons formuler l'hypothèse que les objets du don La Galissonnière ont été obtenus dans l'un de ces postes de traite. En effet, ils proviennent d'une région où les chaînes de postes étaient nombreuses. Cette hypothèse pourrait venir renforcer l'attribution de la première coiffe à cornes aux Osages, une population qui commerçait beaucoup avec les Français. La présence de petites perles blanches sur cette coiffe est très intéressante dans cette hypothèse : elles pourraient attester de la présence d'échanges entre la population qui a réalisé la coiffe et les traiteurs français. Le collier à griffes d'ours ne présente pas d'éléments d'origine européenne, il est entièrement réalisé à partir de matériaux accessibles directement par les autochtones et donc ne permet pas de faire avancer cette hypothèse.

Nous pouvons aussi avancer l'hypothèse que les objets du don La Galissonnière ont été collectés par des explorateurs français qui les ont ensuite ramenés au Québec, où le comte de La Galissonnière les aurait obtenus avant de les ramener en France. Les explorateurs français en Amérique du Nord sont surtout allés à l'ouest de la Nouvelle-France, pour découvrir la région des Plaines. Leur but était de trouver des ressources minières (en particulier de l'or) et un accès au Pacifique.⁸⁰ En effet, dans le but de commercer plus facilement avec la Chine, les Français cherchaient une « mer de l'Ouest », un immense golfe qui donnerait accès au Pacifique et donc à l'Extrême-Orient. Ainsi, au lieu d'envoyer des bateaux vers l'est pendant plusieurs

⁷⁸ SWAGERTY, 2001, p. 264

⁷⁹ *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 19

⁸⁰ WADE, 1988, p. 26

mois au départ de la France, le royaume pourrait envoyer des bateaux vers l'ouest depuis la Nouvelle-France, pour un voyage plus court et plus aisé.

Dès 1682, l'explorateur Pierre Le Sueur se rendit sur le territoire des Sioux au nord des Plaines et y établit un poste de traite près du lac Pepin (à la frontière entre le Minnesota et le Wisconsin). Il retourna sur le territoire des Sioux à partir de 1700 où il vécut plusieurs années parmi les populations locales, auprès desquelles il récupérait des fourrures de castor.⁸¹ Pierre Le Sueur est le premier français à aller aussi loin vers le nord-ouest de l'Amérique du Nord. Il est suivi de l'explorateur Etienne Véniard de Bourgmont qui remonte le Missouri et rentre en contact avec les Arikaras en 1714⁸², au nord de l'actuel Etat du Dakota du Sud.

A partir des années 1720, le gouvernement français décide de collecter le plus d'informations possibles sur l'existence d'une « mer de l'Ouest ». Les explorateurs contactent des populations autochtones, des missionnaires, des voyageurs et parviennent à la conclusion que cette mer se situe à l'ouest du territoire des Sioux.⁸³ Cette recherche de la « mer de l'Ouest » intéressa beaucoup un officier canadien, Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye (1685-1749) (**fig. 40**). Cet ancien soldat, né au Canada, avait servi dans l'armée française en Europe. Grièvement blessé dans les Flandres, il mit fin à sa carrière de soldat et retourna au Canada en 1712 où il se maria. Il est le père de six enfants, dont quatre garçons qui accompagnèrent leur père dans ses explorations. Si La Vérendrye se fit fermier pendant plusieurs années, il accepta en 1727 d'être nommé commandant en second du Poste de traite du Nord, comprenant les comptoirs de traite de Kaministiquia, de Nipigon et de Michipicoton, tous situés sur la rive nord du lac Supérieur⁸⁴ (actuel Etat canadien de l'Ontario). A ce poste La Vérendrye rencontra des Crees qui le renseignèrent sur l'existence d'une « rivière de l'Ouest » qui mènerait à la « mer de l'Ouest ». En 1728, La Vérendrye fut nommé commandant du Poste du Nord et décida de mettre en place une expédition pour partir à la recherche de cette mer. Il proposa au gouvernement de partir en expédition jusqu'au lac Winnipeg, car selon La Vérendrye la « mer de l'Ouest » était située dans cette direction, au nord-ouest du territoire des Sioux. Il était alors soutenu par le gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Beauharnois, qui souhaitait découvrir de nouvelles routes commerciales.⁸⁵ Dans cette expédition, La Vérendrye s'entoura de nombreux alliés autochtones (des Crees, des Monsonis et des Assiniboines) ainsi que de ses

⁸¹ WADE, 1988, p. 26

⁸² *Premières nations, collections royales*, HAVARD, 2007, p. 24

⁸³ WADE, 1988, p. 27

⁸⁴ HAVARD, 2019, p. 242-243

⁸⁵ HAVARD, VIDAL, 2005, p. 94

fil et son neveu.⁸⁶ Dans un premier temps, La Vérendrye pensait que le lac Winnipeg ouvrait sur la « mer de l'Ouest » ; il se rendit ensuite compte que ce n'était pas le cas et décida de chercher plus loin vers l'ouest.⁸⁷ En 1737, il réalisa une carte qu'il envoya à Montréal pour tenter de démontrer l'existence de cette « mer de l'Ouest » (**fig. 41**).⁸⁸ Lors de cette expédition, les La Vérendrye sont rentrés en contact avec de nombreux groupes autochtones à qui ils fournirent des armes européennes en échange de leur soutien : c'est dans ce contexte d'échanges cordiaux que les objets du don La Galissonnière auraient pu être récupérés par des Français.

Au cours de son expédition, La Vérendrye voulait rencontrer les « Ouatchipouanes », un peuple autochtone décrit par les alliés autochtones de l'expédition. Selon eux, les « Ouatchipouanes » vivaient le long de la « rivière de l'Ouest » qui donne accès à la « mer de l'Ouest ». Ces « Ouatchipouanes » sont en réalité les Mandans, l'un des peuples auquel ont été attribués les objets du don La Galissonnière.⁸⁹ La culture Mandan est en effet la première hypothèse d'origine ethnique des objets du corpus, proposée au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Le 18 octobre 1738, La Vérendrye partit depuis le fort La Reine vers les villages Mandans du Dakota du Nord avec une expédition de 50 hommes, 25 Français et 25 Crees et Assiniboines. Le 3 décembre 1738, l'expédition arriva dans un grand village Mandan de 1 500 habitants (**carte E**). Cette nouvelle population surprit les Français, La Vérendrye rapporte notamment qu'ils avaient la peau claire et les cheveux gris ou blonds.⁹⁰ Les Mandans indiquèrent à un des fils de La Vérendrye une rivière qui pourrait être la « rivière de l'Ouest », mais l'expédition n'alla pas plus loin en raison du manque d'interprètes et de la maladie qui touchait alors La Vérendrye. Les Français et leurs alliés quittèrent le village mandan le 13 décembre et arrivèrent au fort la Reine le 1^{er} février 1739. A l'été 1740, La Vérendrye regagna Montréal pour rendre compte de son expédition.⁹¹

Lors de cette première expédition, La Vérendrye et son équipe furent les premiers occidentaux à rentrer en contact avec les Mandans. C'est un élément important pour tenter de trouver l'origine des objets du don La Galissonnière, longtemps attribués à cette culture du Dakota du Nord. La Vérendrye aurait pu ramener les coiffes et le collier lors de cette expédition de 1738 comme témoins de sa recherche de la « mer de l'Ouest » ; en les ramenant à Montréal,

⁸⁶ HAVARD, 2019, p. 242-246

⁸⁷ SMITH, 1980, p. 24

⁸⁸ SMITH, 1980, p. 37

⁸⁹ HAVARD, 2019, p. 246-247

⁹⁰ HAVARD, 2019, p. 247-248

⁹¹ HAVARD, 2019, p. 248-249

il aurait ainsi montré que ses efforts n'étaient pas vains et qu'il découvrait de nouvelles pistes grâce à ces populations jusqu'alors méconnues des Français. De plus, dans son journal, La Vérendrye rapporte que les Mandans appréciaient beaucoup les Français⁹² : l'un des chefs aurait pu offrir ces objets en guise de remerciement et d'amitié.

Au printemps 1742, La Vérendrye envoya ses deux plus jeunes fils, François et Louis-Joseph dit « Chevalier » avec deux autres Français pour se rendre à nouveau chez les Mandans, dans le même objectif de quête de la « mer de l'Ouest ». Ce groupe de quatre Français parvint chez les Mandans le 19 mai où ils devaient retrouver les « Gens des chevaux » (peut-être les Cheyennes), censés connaître la « mer de l'Ouest ».⁹³ Le 23 juillet, les Français prirent l'initiative d'aller à la rencontre de cette population en se dirigeant vers l'ouest. Ils atteignirent les Badlands, une formation montagneuse au sud-ouest de l'actuel Etat du Dakota du Nord, où Louis-Joseph de La Vérendrye récupéra des « raretés botaniques et minérales » afin de les envoyer vers Montréal.⁹⁴ Cette collecte d'objets scientifique nous montre qu'il y avait une volonté de conserver des éléments de ces expéditions, comme cela aurait pu être le cas avec les objets du don La Galissonnière. Si le fils de La Vérendrye récupérait des témoignages biologiques de son voyage, il aurait également pu rapporter des témoignages ethnographiques. Les Français continuèrent vers l'Ouest et arrivèrent dans le Wyoming, où ils rencontrèrent enfin les « Gens des chevaux ».⁹⁵ Cependant, ces derniers ne les renseignèrent pas sur l'existence d'une « mer de l'Ouest » et les redirigèrent vers une autre population surnommée les « Gens de l'Arc » (peut-être les Arikaras). En novembre 1742, les Français atteignirent un village des « Gens de l'Arc » qui expliquèrent aux explorateurs que pour découvrir cette mer, il fallait aller « du côté des grandes montagnes », probablement les montagnes Rocheuses.⁹⁶ Cependant, l'expédition s'arrêta au niveau des Big Horn (Wyoming) et n'alla pas plus loin en raison du manque d'aide des autochtones, qui avaient peur des populations vivant dans au-delà des montagnes.⁹⁷ L'expédition rentra au fort La Reine le 2 juillet 1743 (**carte F**).⁹⁸

Cette longue expédition de près de 4 000 km démarrée en 1742 et menée par les fils de La Vérendrye se solde à nouveau par un échec, la « mer de l'Ouest » reste inconnue aux Français. Les recherches de La Vérendrye et de ses fils ont été beaucoup critiquées au sein du

⁹² SMITH, 1980, p. 62-63

⁹³ HAVARD, 2019, p. 254-256

⁹⁴ HAVARD, 2019, p. 256-258

⁹⁵ HAVARD, 2019, p. 262-263

⁹⁶ HAVARD, 2019, p. 263-265

⁹⁷ HAVARD, 2019, p. 267-268

⁹⁸ HAVARD, 2019, p. 272

gouvernement français, qui ne comprenait pas pourquoi cette mer restait inaccessible après tant d'années de recherches : La Vérendrye fut contraint de démissionner de ses postes de traite quelques mois après l'expédition de ses fils. Malgré ces échecs, il fut tout de même décoré pour ses hauts faits militaires en 1749 par le gouverneur de la Nouvelle-France de cette époque, le comte de La Galissonnière, qui allait donner au roi les trois objets quelques années plus tard.⁹⁹ C'est à cette occasion, en remerciement de cette décoration, que La Vérendrye aurait pu donner au comte de La Galissonnière un ensemble d'objets provenant de ses expéditions dans les Plaines du Nord, les objets du don de 1753.

Les archives nationales des Outres-Mers conservent une lettre datée du 12 mai 1742 de la main de La Vérendrye, dans laquelle ce dernier explique au ministre Maurepas pourquoi ses recherches sont compliquées. Dans cette même lettre, La Vérendrye indique avoir envoyé des objets de la culture Mandan au gouverneur de la Nouvelle-France, Beauharnois à cette époque, afin qu'il les fasse suivre jusqu'au ministre. Le document est peu lisible, mais l'on parvient à distinguer que La Vérendrye aurait envoyé une pièce de « coton brodez [sic] » et ornée de « porcelaine » blanche (**fig. 42**).¹⁰⁰ Le terme « porcelaine » était employé par les colons français pour désigner les petites perles wampum obtenues à partir de coquillages. La description de cet envoi ne correspond à aucun des objets du don La Galissonnière, mais nous informe sur le fait que La Vérendrye ou ses fils ont collecté des objets chez les Mandans et que La Vérendrye les a envoyés vers le gouverneur de la Nouvelle-France pour que celui-ci les transmette au gouvernement royal en France. Les objets du don La Galissonnière auraient ainsi pu être collectés puis donnés à La Galissonnière pour qu'il les présente en France.

Cette hypothèse est reprise par Daniel Dubois et Yves Berger dans leur ouvrage *Les Indiens des Plaines*, publié en 1978 et réédité en 2001. Ils y expliquent que La Vérendrye aurait reçu la première coiffe du corpus en cadeau en 1738-1739 et l'aurait ensuite offerte au comte de La Galissonnière, qui en aurait fait don au roi en 1753. Mais les auteurs n'apportent aucun élément, aucune source pour prouver cette hypothèse qu'ils affirment pourtant comme étant véridique.¹⁰¹ Nous préférons garder du recul sur cette hypothèse tant que nous n'aurons pas trouvé de preuve la confirmant.

⁹⁹ HAVARD, 2019, p. 273

¹⁰⁰ COL C11E 16/fol. 253-254 « Lettre du Sr de La Vérendrye au Ministre... »

¹⁰¹ DUBOIS, BERGER, 2001, p. 166

2.3. Le comte de La Galissonnière et le don de 1753

Au cœur de ce don de 1753, il y a Roland Michel Barrin, comte de La Galissonnière (**fig. 43**), né le 11 novembre 1693 à Rochefort (Charente-Maritime). Il est le fils de Rolland Barrin, marquis de La Galissonnière, et de Catherine Bégon, fille de Michel Bégon, intendant de la Rochelle et de Rochefort.¹⁰² Ce noble français a suivi de longues études à Beauvais et à Paris avant de rejoindre la Marine française en 1710. La Galissonnière arriva pour la première fois en Nouvelle-France en 1711 alors qu'il faisait partie de l'équipage du *Héros* qui amenait des provisions aux colons français. De retour en France, il fut promu enseigne de vaisseau en novembre 1712 et occupa cette fonction jusqu'en 1736. Durant cette période, il réalisa plusieurs allers-retours entre la France et la Nouvelle-France, mais aussi vers les Antilles, la Méditerranée, l'Espagne... En 1737, il fut nommé commandant du *Héros* qui continuait à amener des provisions au Canada, puis capitaine de vaisseau le 1^{er} avril 1738 sur le *Rubis*. Entre 1741 et 1743, La Galissonnière commanda le *Tigre* dans le sud de la France et la Méditerranée. Le 1^{er} février 1745, il fut nommé commissaire général d'artillerie à Rochefort, sa ville natale, et s'occupa de la défense de la côte Atlantique française. En 1746, il cumula cette fonction avec celle de commandant du *Juste*, un navire de la Compagnie des Indes qui le mena au Sénégal et au Brésil.¹⁰³

Dans le même temps, la situation entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord s'envenimait. Depuis 1746, le gouverneur général de la Nouvelle-France était Jacques-Pierre de Taffanel de La Jonquière (1685-1752). En mai 1747, alors qu'il voyageait entre l'Acadie et le Québec, La Jonquière fut capturé par une escadre anglaise et fait prisonnier. La Galissonnière fut alors nommé gouverneur général de la Nouvelle-France pour le remplacer le temps de sa captivité.¹⁰⁴ Grandjean de Fouchy parle de cette prise de fonctions ainsi :

« Il remplit ce poste comme s'il n'avoit [sic] jamais été occupé que de cet objet, & le succès que nos armes eurent ensuite dans cette partie du monde, est le fruit de l'ordre qu'il y avoit [sic] établi. »¹⁰⁵

Cependant, il est aussi dit que La Galissonnière a difficilement accepté ce poste, car il préférait continuer à servir dans la marine royale.¹⁰⁶ La Galissonnière arriva à Québec le 19 septembre

¹⁰² GRANDJEAN DE FOUCHY, 1762, p. 147

¹⁰³ Dictionnaire biographique du Canada

¹⁰⁴ Dictionnaire biographique du Canada

¹⁰⁵ GRANDJEAN DE FOUCHY, 1762, p. 150

¹⁰⁶ Dictionnaire biographique du Canada

1747 où il prit officiellement ses fonctions de gouverneur général de la Nouvelle-France, plusieurs mois après la capture de La Jonquière. Comme il connaissait mal cette région, La Galissonnière s'entoura dans son gouvernement du marquis de Beauharnois, ancien gouverneur général de la Nouvelle-France, et de l'intendant Gilles Hocquart.¹⁰⁷ A propos de la gouvernance de La Galissonnière, Grandjean de Fouchy rapporte :

« Il ne se contentoit [sic] pas de remplir le devoir d'un bon Gouverneur en mettant la Colonie à l'abri des insultes de l'ennemi, il en exerçoit [sic] encore une autre fonction aussi importante, & de laquelle personne n'étoit [sic] plus en état que lui de se bien acquitter ; l'universalité de ses connoissances [sic], &, pour tout dire aussi, son zèle & la bonté de son cœur lui fournissoient [sic] sans cesse de nouveaux moyens de rendre la Colonie florissante & utile au Royaume [...] ; aussi pouvons-nous assurer qu'il étoit [sic] acquis l'estime et l'amitié de tous les Canadiens, même des Sauvages, & qu'il réussit également à faire aimer la domination du Roi à ses sujets, à faire désirer son alliance aux nations voisines, & à faire respecter ses armes par les ennemis. »¹⁰⁸

Ce portrait élogieux du gouvernement de La Galissonnière, publié peu de temps après la mort de ce dernier, a été remis en cause par la suite. La Galissonnière n'était en réalité pas très bien vu par les autochtones, car il avait mis fin à la politique des présents. La gouvernance de La Galissonnière correspond à une période de troubles entre Français et autochtones : certains groupes natifs ou métis avaient formé des villages séparatistes, des « républiques » où ils refusaient l'autorité des Français. Ces séparatistes dénonçaient le manque de moyens accordés aux autochtones, la baisse du budget qui leur était alloué et l'augmentation du prix des marchandises. Gilles Havard et Cécile Vidal expliquent que La Galissonnière n'avait pas respecté le protocole de l'alliance franco-autochtones, « qui exigeait du « père » français qu'il soit magnanime avec ses « enfants » autochtones ». La Jonquière, successeur de La Galissonnière, remettra en place la politique des présents pour dissiper les tensions.¹⁰⁹

Si ses relations avec les autochtones étaient parfois difficiles, La Galissonnière était apprécié des colons français. A la libération de La Jonquière en 1749, il quitta ses fonctions et fut regretté par beaucoup en Nouvelle-France. Une lettre de La Jonquière à Maurepas, datée du 24 septembre 1749 et conservée aux Archives Nationales d'Outre-mer, indique que La Galissonnière a quitté la Nouvelle-France à bord du *Léopard* et qu'il est « généralement

¹⁰⁷ Dictionnaire biographique du Canada

¹⁰⁸ GRANDJEAN DE FOUCHY, 1762, p. 150-151

¹⁰⁹ HAVARD, VIDAL, 2005, p. 421

regretté ». Cette lettre n'indique pas si La Galissonnière a quitté l'Amérique du Nord avec des objets de cette région, comme ceux du don de 1753.¹¹⁰ Il revint en France en décembre 1749 et rédigea en 1750 un mémoire sur son activité de gouverneur général de la Nouvelle-France intitulé *Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale*. Dans ce mémoire, La Galissonnière s'attache à démontrer l'utilité des colonies françaises en Amérique du Nord, en particulier sur le plan économique, et à présenter les moyens de protéger les différents établissements français contre les Anglais. Dans ce mémoire, à propos de la région du Canada, La Galissonnière parle des populations autochtones et des questions d'alliances avec les Anglais :

« Tant que les anglois posséderont Chouaguen on ne pourra être que dans une défiance perpétuelle des sauvages [...] on sera obligé d'entretenir dans la plus profonde paix deux fois plus de troupes que l'état de la colonie ne l'exige ou ne le comporte. »¹¹¹

Le mémoire de 1750 nous renseigne sur la vision des populations autochtones par La Galissonnière : il les voyait surtout comme une force armée qui pouvait se révéler utile lorsqu'elle était alliée ou dangereuse lorsqu'elle était associée aux Anglais. La Galissonnière ne cherche pas à découvrir ces populations et leurs modes de vie, mais à les utiliser pour défendre la France contre l'Angleterre. Dans le même mémoire, toujours à propos du Canada, La Galissonnière parle rapidement de la région des Grandes Plaines :

« Icy [sic] le climat est presque entièrement [sic] changé. On n'est plus exposé aux rigueurs d'un hivers de sept mois. On n'a point, comme aux environs de Québec, à faire des défrichemens [sic] ruineux [...]. De plus ces vastes plaines, qui par différens [sic] détours s'étendent jusqu'à plusieurs centaines de lieues au-delà du lac Supérieur, sont couvertes d'une multitude innombrables de bœufs. Espèce qui vraisemblablement ne se détruira pas d'ici à plusieurs siècles [...]. »¹¹²

Dans cet extrait, La Galissonnière parle des bisons, animaux très importants pour les populations autochtones des Plaines comme le montrent les coiffes du don de 1753. Il explique que ces animaux habitent la région des Plaines, une région encore mal connue par les Français et dont proviennent les objets du don.

¹¹⁰ COL C11A 93/fol. 167-168v., « Lettre de La Jonquière au ministre... »

¹¹¹ COL C11A 96/fol. 286., « Mémoire sur les colonies de la France... »

¹¹² COL C11A 96/fol. 288v-289., « Mémoire sur les colonies de la France... »

Après son retour en France en 1749, La Galissonnière occupa des postes prestigieux au sein de la Marine royale française : il fut notamment promu chef d'escadre le 7 février 1750. Dans le même temps, il développa son goût pour les sciences naturelles et rencontra de grands scientifiques français de son temps : Henri-Louis Duhamel du Monceau, Bernard de Jussieu, Pierre-Charles et Louis-Guillaume Lemonnier... Il n'envoya pas que des objets ethnographiques au Jardin du Roi, mais aussi des plantes et graines dès son retour en France. La Galissonnière s'est aussi créé un jardin botanique¹¹³ dans sa demeure médiévale de Monnières (Loire-Atlantique) avec des essences provenant des Amériques. La Galissonnière n'est pas le seul membre de sa famille à avoir un intérêt pour les collections d'histoire naturelle : son oncle Michel Bégon, ancien intendant de la Nouvelle-France, avait déjà acquis de nombreux objets ethnographiques pour ses propres collections.¹¹⁴ Ce dernier possédait une très grande collection d'objets provenant de nombreuses régions des Amériques, collectés à partir de la fin du XVII^e siècle.

En 1755, La Galissonnière fut promu au grade de lieutenant-général. Il s'illustra au début de l'année 1756 dans la bataille de Minorque contre les Anglais. Après la bataille, il accosta au port de Toulon et entreprit de partir pour Fontainebleau où Louis XV devait lui remettre le bâton de maréchal de France.¹¹⁵ Cependant, sur le trajet, La Galissonnière décéda de maladie le 26 octobre 1756 à Nemours (Seine-et-Marne).¹¹⁶

En 1753, trois ans avant sa mort, La Galissonnière fit don au Jardin du Roi d'un ensemble de trois objets : le collier à griffes d'ours et les deux coiffes à cornes fendues.¹¹⁷ Aucun document de 1753 n'a été découvert qui puisse servir de témoignage de ce don, que ce soit dans les fonds d'archives du Jardin du Roi¹¹⁸, dans les archives relatives à La Galissonnière conservées aux Archives Nationales d'Outre-Mer ou dans les archives relatives au Jardin du Roi du fond de la Maison du Roi¹¹⁹. Actuellement, la plus ancienne trace écrite connue de ce don date de 1796, dans le *Catalogue des Objets enlevés au Museum d'Histoire naturelle pour le Museum des Antiques de la Bibliothèque nationale, le 3 thermidor an 5* (21 juillet 1796). Dans cet inventaire d'objets provenant du Jardin du Roi, il est fait mention d'un « [bonnet] en

¹¹³ Dictionnaire biographique du Canada

¹¹⁴ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 52

¹¹⁵ Dictionnaire biographique du Canada

¹¹⁶ Wikidata sur La Galissonnière

¹¹⁷ HAMY, 1897, p. 9-11

¹¹⁸ AJ/15 501

¹¹⁹ O/1/2124, O/1/2125, O/1/2126

poil, ayant deux cornes peintes, apporté en 1753 par M. de La Galissonnière » (**fig. 50**).¹²⁰ Cependant, la deuxième coiffe et le collier à griffes d'ours ne sont pas associés au don de La Galissonnière¹²¹ ; ce n'est qu'en 1897 que les trois objets sont associés au don de 1753 dans *La Galerie Américaine du musée d'Ethnographie du Trocadéro* d'Ernest-Théodore Hamy.¹²²

En 1752, trois ans après son retour en France et un an avant son don au Jardin du Roi, le comte de La Galissonnière participa à la rédaction d'un ouvrage intitulé *Avis pour le transport par mer, des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux et de differens [sic] autres morceaux d'histoire naturelle* avec le botaniste Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782) (**fig. 44**). Cet ouvrage vise à expliquer la manière dont les colons français doivent préparer des pièces d'histoire naturelle provenant des colonies françaises, pour les envoyer en France où elles seront conservées. A cette époque, les colonies françaises se concentraient uniquement en Amériques, avec la Nouvelle-France en Amérique du Nord, Haïti dans les Caraïbes et la Guyane en Amérique du Sud. Cet ouvrage est donc avant tout destiné aux Français qui se rendaient dans les Amériques. Cet ouvrage de 1752 ne s'attarde que sur les pièces botaniques et biologiques : les auteurs y expliquent comment préparer des plantes, des graines, des restes d'animaux ou des pierres précieuses pour leur faire traverser l'Atlantique dans les meilleurs conditions possibles et les conserver le plus longtemps. Dans l'édition de 1752, les auteurs ne s'intéressent pas encore aux productions ethnographiques.¹²³ En 1753, l'année du don au Jardin du Roi, Duhamel du Monceau et La Galissonnière publient une deuxième édition de leur ouvrage en y ajoutant de nouveaux éléments (**fig. 45**). Cette deuxième édition porte le même titre que la précédente, avec l'ajout de la phrase « Seconde édition, considérablement augmentée ». Dans celle-ci, les deux auteurs s'intéressent très rapidement aux « ouvrages de l'Art », les productions ethnographiques provenant des colonies, dans un chapitre également consacré aux « Cailloux, Pierres, Minéraux, Baumes, Résines, Gommés, Bitumes ». Le traitement des productions ethnographiques est placé à la fin de l'ouvrage et ne montre que peu de développement, ce qui montre le peu d'intérêt consacré à la conservation des objets ethnographiques comparé aux collections biologiques ou géologiques. On peut toutefois y lire :

¹²⁰ Le catalogue est reproduit dans HAMY, 1890, p. 81

¹²¹ Nous reviendrons à cet inventaire dans notre troisième partie consacrée à la biographie des objets après 1753.

¹²² HAMY, 1897, p. 9-11

¹²³ DUHAMEL DU MONCEAU, LA GALISSONNIERE, 1752

« A l'égard des ouvrages des naturels du pays, il faut dire comment ils les travaillent, les outils qu'ils emploient, comment & avec quelle matière ils font leurs teintures, &c. »

« Mais sur-tout [sic] ne jamais se fier au rapport des autres, & ne rien assurer que ce que l'on a bien vû [sic] soi-même. »¹²⁴

A partir de ces observations, nous pouvons donc supposer que les objets du don La Galissonnière étaient accompagnés, à leur arrivée en France, de documents indiquant leur région d'origine, les matériaux employés, la technique de fabrication... La deuxième édition de 1752 se termine sur une conclusion résumant les précautions à prendre une fois que les objets sont arrivés dans le port en France : il faut les donner à des « commissionnaires soigneux » qui les transmettront au lieu de conservation, avec des « listes bien circonstanciées » qui dressent l'inventaire des objets venant de traverser l'Atlantique. A propos de ces listes, les auteurs expliquent :

« Ces listes [...] serviront aussi à prescrire aux commissionnaires les précautions à prendre pour la conservation de l'envoi depuis le port jusqu'à la destination finale ; précautions qui sont les plus nécessaires de toutes, puisque c'est le plus ordinairement dans ce dernier transport que tout périt ». ¹²⁵

Les informations indiquées dans la conclusion de cette édition de 1753 s'appliquent à tout type d'objet « d'histoire naturelle » et montrent l'intérêt qui était porté à ces collections. Cela permet de nous donner une idée du traitement des objets du don La Galissonnière lors de leur arrivée en France, peut-être à bord du *Léopard*, vaisseau qui l'avait ramené en France en 1749.

En 1758, deux ans après la mort de La Galissonnière, l'ouvrage *Avis pour le transport par mer...* est repris par le naturaliste Etienne-François Turgot (1721-1788). Turgot est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle* (**fig. 46**). Dans l'édition de 1758 de son mémoire, il rajoute l'ouvrage de La Galissonnière et Duhamel du Monceau, ce qui montre que cette publication était reconnue par les spécialistes de l'histoire naturelle à cette époque. Turgot explique, dans son introduction, que beaucoup de « curieux » commandent des objets d'histoire naturelle dans les colonies pour garnir leurs collections en France.¹²⁶ Au

¹²⁴ DUHAMEL DU MONCEAU, LA GALISSONNIERE, 1753, p. 86

¹²⁵ DUHAMEL DU MONCEAU, LA GALISSONNIERE, 1753, p. 88

¹²⁶ TURGOT, DUHAMEL DU MONCEAU, LA GALISSONNIERE, 1753, p. V

XVIII^e siècle, le goût pour les cabinets d'histoire naturelle était très présent dans les milieux aristocratiques, où l'on s'émerveillait de ces collections lointaines.

La Galissonnière est la personne au cœur du don de 1753 : c'est lui qui donne ces trois objets nord-américains au roi de France afin que ceux-ci rejoignent les collections royales. Depuis leur arrivée en France, les objets du don La Galissonnière ont traversé de nombreuses institutions qui reflètent les changements de régimes français et l'évolution du traitement des collections ethnographiques.

3. Un don qui permet de retracer l'histoire des collections ethnographiques françaises

3.1. Le Jardin du Roi

Le don de 1753 est le témoin du goût pour les « curiosités » d'histoire naturelle qui habite le XVIII^e siècle européen. Cette tendance n'est toutefois pas nouvelle : à la Renaissance, les Européens découvrent l'existence d'un double continent et de populations jusqu'alors inconnues d'eux, produisant des objets tels qu'ils n'en avaient jamais vu. A la même époque, les savants occidentaux redécouvrent l'Antiquité classique du bassin méditerranéen et ses vestiges. Un nouvel intérêt pour le passé apparaît dans la haute société du XVI^e siècle : en étudiant ces pièces très anciennes, beaucoup de savants européens ont voulu alors trouver les origines de l'art. Selon eux, ces origines étaient encore perceptibles dans les productions des peuples de ce continent qu'ils venaient de découvrir : comme l'explique Christian Feest, « dans ce contexte, la « découverte » de l'Amérique et de ses habitants [...] allait créer un nouvel engouement pour ces « autres » et pour leur identité. »¹²⁷ Les populations autochtones, considérées par les Européens comme moins avancées qu'eux, sont vues comme appartenant à un stade de développement par lequel les Européens seraient passés il y a bien longtemps. Il y avait donc une volonté de comparer pièces antiques occidentales et pièces ethnographiques d'Amérique du Nord contemporaines pour tenter de trouver des correspondances formelles. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premières collections de « curiosités sauvages », des objets acquis comme butins à la suite d'un conflit armé, comme présents offerts par les chefs

¹²⁷ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 51

locaux lors d'échanges cérémoniels ou dans des trocs¹²⁸ et utilisés pour garnir les collections des aristocrates européens aux côtés de pièces antiques gréco-romaines.

Le premier cabinet de curiosités royal est créé sous le règne de François I^{er}, vers 1523. On peut supposer que des objets nord-américains sont rentrés dans ce cabinet dès 1534, lorsque Jacques Cartier, premier explorateur français à arriver au Canada, amena des Iroquois en France.¹²⁹ A partir de 1626, Louis XIII décide de remplacer ce Cabinet de Curiosités du Roi par le Jardin du Roi, l'actuel Jardin des Plantes situé dans le 5^e arrondissement de Paris. Louis XIII achète le terrain au sud-est de Paris en 1633 et un édit royal de 1635 fonde officiellement le « Jardin royal de Paris pour la démonstration des plantes médicinales ». Le Jardin du Roi, dirigé par un intendant, ouvre au public en 1640.¹³⁰ Au sein du Jardin du Roi se trouvaient une ménagerie, des jardins et un nouveau cabinet de curiosités créé en 1635 dans lequel étaient conservés des animaux empaillés, des squelettes humains ou animaux, des pierres précieuses et des pièces ethnographiques (**fig. 47**). A sa création, le cabinet du Jardin du Roi était alors appelé « Cabinet des Antiques ».¹³¹ Il ne prend le nom de « Cabinet d'Histoire Naturelle » qu'en 1729, lorsque des savants lui sont officiellement rattachés pour conserver les collections et les compléter.¹³² Le Cabinet d'Histoire Naturelle se situait à l'ouest du Jardin du Roi, à l'emplacement de l'actuelle Galerie de l'Evolution (**fig. 48**). Le bâtiment qui abritait ces collections sous l'Ancien Régime n'existe plus aujourd'hui, il fut détruit au XIX^e siècle. En 1742, le naturaliste Antoine Joseph Dezailler d'Argenville décrit ce Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi :

« Il y avait deux armoires accompagnant la porte d'entrée et six autres dans les trumeaux des croisées, tandis qu'à sa droite se trouvait neuf armoires à neuf rangs de gradins chacune ; enfin, au plafond étaient attachés une multitude d'objets, armes de sauvages, fruits, animaux en peaux, squelettes. »¹³³

Sous le règne de Louis XIV, les collections ethnographiques royales ne se développent que très peu, ce souverain préférant développer les collections antiques occidentales en acquérant de nombreuses médailles et statues antiques.¹³⁴ A cette époque, l'intendant du Jardin

¹²⁸ *Premières nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 51

¹²⁹ HAMY, 1890, p. 5-12

¹³⁰ DUPAIGNE, 2017, p. 15

¹³¹ DUPAIGNE, 2017, p. 16

¹³² DUPAIGNE, 2017, p. 17

¹³³ DUPAIGNE, 2017, p. 17-18

¹³⁴ HAMY, 1890, p. 13-19

du Roi avait aussi la fonction de premier médecin du roi, ce qui ne lui permettait pas de se consacrer entièrement au développement du Jardin du Roi. En 1718, Louis XV décide de séparer les deux fonctions et de créer un poste uniquement dédié à l'intendance du Jardin du Roi. Cette décision est à l'origine de l'essor du Jardin du Roi au XVIII^e siècle¹³⁵ notamment grâce à Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), intendant de 1739 à 1788¹³⁶. Sous son intendance, les collections ethnographiques du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi se développent considérablement, notamment avec l'arrivée d'un grand nombre d'objets nord-américains parmi lesquels se trouvent les objets du don La Galissonnière. Buffon est un grand naturaliste et scientifique français du XVIII^e siècle qui mena de nombreuses actions de rénovation et d'amélioration du Jardin du Roi, afin d'en faire un centre scientifique majeur au cœur de la capitale. Le cabinet d'histoire naturelle participe à ce développement, abritant de nombreuses collections scientifiques et ethnographiques provenant des quatre coins du monde connu. En 1745, Buffon décide de faire ouvrir le cabinet d'histoire naturelle au public deux jours par semaine, ce qui attire de nombreux visiteurs.¹³⁷

A leur arrivée en 1753, les objets du don La Galissonnière furent donc conservés dans le Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi aux côtés de nombreuses autres pièces ethnographiques, principalement américaines, et d'un très grand nombre de pièces de biologie ou de géologie. Le Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi était en quelque sorte un cabinet de curiosités amélioré, bénéficiant d'un suivi scientifique et de mesures d'exposition au public.

A partir de 1749, le comte de Buffon publie une grande collection encyclopédique en 38 tomes intitulée *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*. Si cette collection indique proposer une « description du Cabinet du Roi », elle ne propose pas de catalogue des objets qui y étaient conservés. Dans ces ouvrages, Buffon énumère des principes scientifiques concernant la biologie humaine et animale, puis présente quelques objets qui illustrent ses propos scientifiques. Dans le tome III, intitulé *Description du cabinet du Roi, Histoire naturelle de l'Homme* et publié en 1749, Buffon ne parle pas des productions matérielles de l'Homme (comme les objets du don La Galissonnière) mais uniquement de l'anatomie humaine et des collections organiques humaines conservées au Cabinet d'Histoire Naturelle.¹³⁸ Dans le tome XXXIII, publié en 1777 et intitulé *Servant de suite à l'Histoire*

¹³⁵ DUPAIGNE, 2017, p. 16

¹³⁶ DAUGERON, 2014, p. 97

¹³⁷ DUPAIGNE, 2017, p. 18

¹³⁸ BUFFON, 1749

naturelle de l'Homme, Buffon présente un chapitre intitulé « Variétés de l'espèce humaine » dans lequel se trouve un article traitant « des Américains ». Dans cet article, Buffon ne parle toujours pas des productions matérielles des peuples Américains, mais uniquement de leurs caractéristiques physiques.¹³⁹ Dans le tome VIII, cinquième ouvrage consacré aux quadrupèdes et publié en 1760, il y a un chapitre intitulé « Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Histoire Naturelle de l'Ours et du Castor »¹⁴⁰. Dans cette partie, Buffon ne parle pas du collier à griffes d'ours et se contente de présenter des peaux d'ours ou squelettes d'ours dans les collections du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi. Il ne parle pas des objets ethnographiques réalisés à partir de « restes » d'ours comme le collier du don La Galissonnière. Le tome XI, huitième ouvrage de la collection consacré aux quadrupèdes et publié en 1764, présente quant à lui un chapitre intitulé « Le buffle, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zébu »¹⁴¹. Buffon ne parle pas des coiffes rapportées par La Galissonnière, présentant chacune deux demi-cornes de bison, mais il présente l'espèce en général, ses caractéristiques, ses liens avec les Hommes et ses variations dans le monde, sans s'appuyer sur les collections du Cabinet d'Histoire Naturelle. Selon lui, les bisons d'Amérique sont originaires d'Europe et ont été apportés par les « Espagnols et les autres Européens ».¹⁴² Il explique aussi que :

« les bœufs sauvages de la Louisiane [...] ont des cornes très belles qui servent aux chasseurs à faire des fournimens [sic] pour mettre leur poudre à tirer. »¹⁴³

Dans tout le chapitre, c'est le seul passage où Buffon parle de la manière dont les cornes de bison sont utilisées par les populations autochtones d'Amérique du Nord, sans mentionner les deux coiffes arrivées dans le cabinet quelques années plus tôt.

Après étude de ces quatre ouvrages provenant de la collection encyclopédique de Buffon, nous pouvons donc déterminer que celui-ci, qui était naturaliste, ne s'intéressait qu'aux pièces biologiques du Cabinet d'Histoire Naturelle et non aux pièces ethnographiques. A notre connaissance, les collections extra-occidentales du Jardin du Roi, dont faisaient partie les objets du don La Galissonnière, n'ont pas fait l'objet de publications au XVIII^e siècle.

La possibilité que des inventaires existent dans les archives du Jardin du Roi a été explorée sans succès : les archives de plusieurs institutions n'ont pas permis de révéler

¹³⁹ BUFFON, 1777, p. 525

¹⁴⁰ BUFFON, 1760, p. 333

¹⁴¹ BUFFON, 1764, p. 284

¹⁴² BUFFON, 1764, p. 324

¹⁴³ BUFFON, 1764, p. 324

l'existence de catalogues ou d'inventaires (**Tableau A**). Comme l'explique Bertrand Daugeron, chercheur spécialisé dans l'histoire des collections scientifiques françaises depuis l'Ancien Régime, il n'y a que peu d'archives et seulement quelques textes à propos de ce cabinet.¹⁴⁴ Si les objets ethnographiques du Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi étaient admirés au XVIII^e siècle, il n'y avait cependant vraisemblablement pas de volonté d'en apprendre plus sur leur fonction ou sur ce qu'ils signifiaient à propos des populations qui les avait produits.

Le fait que les objets rapportés d'Amérique par La Galissonnière soient donnés au Jardin du Roi nous renseigne sur leur importance aux yeux des savants et curieux de l'époque : ces objets sont si exceptionnels qu'ils sont dignes d'être offerts au roi, personne la plus importante du royaume. Ainsi, même si les informations à propos de ces objets sont lacunaires, leur importance était tout de même reconnue dès leur arrivée en France au milieu du XVIII^e siècle. Les objets du don La Galissonnière n'étaient toutefois pas les seuls objets nord-américains conservés au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi : nous pouvons aussi citer l'exemple de la tunique 71.1878.32.145 provenant du nord-est des Plaines, datée du milieu du XVIII^e siècle et conservée au musée du quai Branly – Jacques Chirac (**fig. 49**). Cette tunique se rapproche des objets du don de 1753 par son lieu de provenance, les Plaines septentrionales, et par sa datation.¹⁴⁵ Elle a longtemps été attribuée à la culture Mandan, dont nous avons déjà parlé plus tôt à propos des tentatives d'attribution des objets de notre corpus et des expéditions de La Vérendrye. Cette tunique, comme les objets du don La Galissonnière, est un témoignage rare des productions matérielles des populations autochtones d'Amérique du Nord au XVIII^e siècle, une période ancienne pour laquelle nous connaissons mal la vie de ces peuples.

Sous l'Ancien Régime, la Bibliothèque Royale, future Bibliothèque Nationale et située rue Vivienne à Paris, abritait aussi des collections ethnographiques rapportées lors d'expéditions ou offertes au roi.¹⁴⁶ Les objets du don La Galissonnière n'ont pas été transférés à la Bibliothèque Royale comme beaucoup d'autres pièces ethnographiques rapportées en France sous l'Ancien Régime, mais ont été donnés au Jardin du Roi, un lieu plus restreint où l'on trouvait les plus belles pièces des collections ethnographiques du roi. Ces objets donnés en 1753 ont été jugés si exceptionnels que l'on a pas souhaité les entreposer avec de nombreux autres dans la Bibliothèque Royale, mais dans le cabinet d'histoire naturelle du roi où ils étaient mieux mis en valeur. Il y avait donc une volonté de mettre en avant ces objets dès leur arrivée

¹⁴⁴ DAUGERON, 2014, p. 97

¹⁴⁵ FERREY, 2009, p. 328

¹⁴⁶ HAMY, 1890, p. 13

en France au XVIII^e siècle, et cela se retrouvera au fil de leur parcours dans les institutions suivantes.

3.2. La Révolution et la Bibliothèque Nationale

A la Révolution française, les différentes institutions conservant les collections royales, qu'elles soient scientifiques, artistiques ou ethnographiques, subissent de profondes modifications. Avec la nationalisation des biens de la noblesse, le gouvernement révolutionnaire propose de préserver ce qui était considéré comme des trésors artistiques et scientifiques.¹⁴⁷ C'est le cas du Jardin du Roi : dès 1789, un document intitulé *Vues sur le jardin royal des plantes, et le cabinet d'histoire naturelle* propose de créer en son emplacement un grand centre universitaire scientifique autour des collections de médecine, d'anatomie, de minéralogie et de zoologie.¹⁴⁸ Dans cette nouvelle institution cependant, les collections ethnographiques n'avaient plus leur place. Le 30 novembre 1794, le politicien Villar de la Mayenne présente un rapport au Comité d'Instruction publique. Dans celui-ci, il parle des collections ethnographiques conservées dans l'ancienne Bibliothèque Royale :

« Au-dessus du Cabinet des Médailles est un grand grenier rempli de petites idoles, de vases, de bustes, de lampes et autres intéressants débris de l'antiquité, en terre, en marbre, en bronze. [...] Cette collection est perdue pour l'instruction et la curiosité. [...] Comment introduire le public dans un lieu aussi indécent, où aucun objet n'est garanti des atteintes de la maladresse et de l'infidélité ? »¹⁴⁹

Ce rapport renseigne sur l'intérêt porté aux collections ethnographiques à la fin du XVIII^e siècle, ainsi que la crainte de les voir disparaître à cause de leur mauvaises conditions de conservation. Il y a là la volonté de créer un véritable espace d'exposition pour les pièces ethnographiques des collections nationales. Un projet de musée ethnographique va alors apparaître pendant la Révolution grâce à un autre personnage, le prêtre et bibliothécaire André Barthélemy de Courçay (1744-1799). A partir du 26 octobre 1795, Barthélemy de Courçay est chargé de la conservation des objets de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi. Pour ces collections, il avait l'idée de créer un musée mêlant ethnographie et archéologie, visant à « offrir, sous un même point de vue, ce qui peut instruire des mœurs et des usages des peuples

¹⁴⁷ *Premières nations, collections royales*, PASCAL RIVIALE, 2007, p. 62

¹⁴⁸ *Vues sur le jardin royal des plantes...*, 1789

¹⁴⁹ HAMY, 1890, p. 21

éloignés par les temps et par les lieux ». ¹⁵⁰ Cette institution prendrait alors le nom de « Muséum des Antiques » et ferait partie du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France, aux côtés des autres collections ethnographiques qui s’y trouvaient déjà. A nouveau, nous retrouvons cette idée de comparaison de l’antiquité occidentale et les productions matérielles des peuples d’Amérique du Nord.

En 1796, le projet de musée ethnographique de Barthélemy de Courçay se concrétise avec le déplacement des collections de l’ancien Cabinet d’Histoire Naturelle du Jardin du Roi vers le nouveau Muséum des Antiques de la Bibliothèque Nationale. Ce transfert est placé sous la direction d’André Thouin, jardinier en chef du Jardin des Plantes. ¹⁵¹ C’est à cette occasion que sont constitués plusieurs inventaires qui sont, à ce jour, les seuls moyens de connaître la constitution des collections du Cabinet d’Histoire Naturelle du Jardin du Roi. Le 21 juillet 1796 est publié le *Catalogue des Objets enlevés au Museum d’Histoire naturelle pour le Museum des Antiques de la Bibliothèque nationale, le 3 thermidor an 5*. ¹⁵² Dans cet inventaire, nous trouvons la trace des objets du don La Galissonnière au sein des collections du cabinet. Tout d’abord, il est fait mention de « Cinq Bonnets en plumes à l’usage des Canadiens ; l’un porte deux cornes. » (**fig. 50**). Il est possible que ce bonnet « canadien » avec deux cornes soit la deuxième coiffe de notre corpus, mais l’inventaire mentionne que cette coiffe portait à l’origine des plumes. Comme nous l’avons expliqué en première partie, la seconde coiffe du don de 1753 pouvait présenter à l’origine un décor de plumes sur un bonnet en cuir aujourd’hui disparu. Dans le même inventaire, l’objet suivant les cinq bonnets est indiqué comme étant « Un pareil en poil, ayant deux cornes peintes, apporté en 1753 par M. de La Galissonnière » (**fig. 50**). Cette description correspond à la première coiffe de notre corpus, avec son bonnet recouvert de crins de cheval teints et ses deux demi-cornes présentant des restes de polychromie rouge et bleu-vert. Le 16 septembre 1796, un autre inventaire est publié sous le titre *Etat des objets enlevés au Museum d’Histoire naturelle pour le Museum des Antiques le 30 fructidor an 5*. ¹⁵³ Dans cet inventaire, il est fait mention de plusieurs objets provenant d’Amérique du Nord, dont un « Collier de guerre indien » (**fig. 51**) : il s’agit vraisemblablement du collier à griffes d’ours du don La Galissonnière. Ces inventaires dressés à la Révolution sont à ce jour les plus anciennes traces écrites de la présence dans les collections françaises des objets du don de 1753. Cependant, seule la première coiffe du corpus est associée au comte de La Galissonnière dans

¹⁵⁰ HAMY, 1890, p. 23-24

¹⁵¹ DUPAIGNE, 2017, p. 23

¹⁵² Le catalogue est reproduit dans HAMY, 1890, p. 81

¹⁵³ Le catalogue est reproduit dans HAMY, 1890, p. 87

ces inventaire. Elle est d'ailleurs le seul objet de son inventaire dont le nom du donateur soit transmis : cela montre l'importance de cette coiffe et du don de 1753, dont on a souhaité conserver en partie la mémoire.

Le gouvernement révolutionnaire souhaitait conserver ce qui était considéré comme important du point de vue artistique et scientifique. La préservation des objets du don La Galissonnière et leur transfert vers une institution prestigieuse indique toute l'importance qui était reconnue à ces objets. Ces objets étaient appréciés et l'on souhaitait les conserver pour les transmettre aux générations futures, même si déjà beaucoup d'informations à propos de leurs origines avaient disparues. En obtenant à la Révolution le statut de patrimoine scientifique national, les objets du don La Galissonnière échappent à la destruction.¹⁵⁴

Les collections de l'ancien Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi sont donc déplacées vers le Muséum des Antiques de Barthélemy de Courçay à la Révolution. Le Muséum des Antiques était alors une excroissance du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale. La Bibliothèque Nationale est une institution très ancienne, créée sous l'Ancien Régime où elle s'appelait « Bibliothèque Royale » ; elle prend le nom de « Bibliothèque Nationale » à la Révolution. A cette période, la Bibliothèque Nationale était située sur l'actuel site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France, dans le 2^e arrondissement de Paris (**fig. 52**).

Un document de la fin de la période révolutionnaire permet d'avoir une idée de la manière dont les objets du don La Galissonnière sont arrivés au sein de la Bibliothèque Nationale. Il s'agit d'un ouvrage d'André-Louis Cointreau intitulé *Histoire abrégée du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale ou Etat succinct des acquisitions et augmentations qui ont eu lieu, à dater de l'année 1754 jusqu'à la fin du siècle*, publié en 1800. Dans l'article « Objets revenant du Cabinet d'histoire naturelle »¹⁵⁵, Cointreau parle brièvement des anciennes collections ethnographiques et archéologiques du Jardin du Roi et de leur arrivée à la Bibliothèque Nationale :

« Je fus chercher au Muséum d'histoire naturelle, des caisses renfermant des idoles adorées chez les sauvages, des armes et des meubles usités parmi eux, entre autres une espèce de cuirasse couverte d'une peau de pangolin. J'en apportait aussi une momie,

¹⁵⁴ *Premières nations, collections royales*, RIVIALE, 2007, p. 64

¹⁵⁵ COINTREAU, 1800, p. 43-44

quelques antiquités égyptiennes, et une tête de momie encore remplie du bitume qui avoit [sic] servi à son embaumement. »

Ce court extrait montre le manque d'informations concernant les collections extra-occidentales au début du XIX^e siècle. Cointreau s'attache surtout aux pièces égyptiennes, pays qui avait connu un regain d'intérêt avec les campagnes révolutionnaires, alors qu'il ne parle même pas des pièces américaines des collections du Jardin du Roi.

Barthélemy de Courçay décède en 1799 et son Muséum des Antiques, en construction, est peu à peu oublié. Les collections ethnographiques et archéologiques qu'il avait rassemblées ne sont pas présentées au public.¹⁵⁶ Sous le Premier Empire, les pièces ethnographiques rapportées des différentes expéditions (notamment en Australie) ne sont pas envoyées vers le Muséum des Antiques de la Bibliothèque Nationale, mais vers la Malmaison : le projet de Muséum des Antiques était bel et bien oublié avec la mort de Barthélemy de Courçay.¹⁵⁷

Sous la Restauration, la Bibliothèque Nationale reprend le nom de « Bibliothèque Royale ». En 1828, c'est dans cette institution que l'ingénieur géographe Edme-François Jomard (1777-1862) est nommé conservateur du Dépôt de Géographie, un ensemble d'objets comprenant notamment les « objets et instruments divers produits par les voyages scientifiques ». Ce Dépôt de Géographie est un moyen pour Jomard de relancer le projet de musée ethnographique initié par Barthélemy, sous une forme différente.¹⁵⁸ Jomard propose de créer un musée « géo-ethnographique » (de ses propres termes), à partir de collections ethnographiques achetées par l'Etat, où la recherche et les sciences seraient mises en avant. C'est un nouveau projet de musée ethnographique en France à partir des anciennes collections du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi, des anciennes collections de la Bibliothèque Royale et des pièces rapportées lors des récentes expéditions françaises. Selon Jomard, son musée géo-ethnographique rassemblerait « les collections d'instruments, d'armes et de costumes propres à donner une idée des mœurs et des usages ou du degré de civilisation des peuples »¹⁵⁹. A partir de 1830, Edme-François Jomard se lance dans une très longue campagne de recherche de financements pour son projet.¹⁶⁰ En décembre 1831, la Commission accepte d'établir un dépôt ethnographique au sein de la Bibliothèque Royale, mais le projet n'avance pas par la suite. Le gouvernement royal ne cherche pas à développer les collections

¹⁵⁶ HAMY, 1890, p. 37

¹⁵⁷ HAMY, 1890, p. 38

¹⁵⁸ HAMY, 1890, p. 38

¹⁵⁹ HAMY, 1890, p. 40

¹⁶⁰ HAMY, 1890, p. 40

ethnographiques de la Bibliothèque Royale, car à la même période une nouvelle institution est créée au musée du Louvre par le roi Charles X : le musée de la Marine. Cette nouvelle institution, qui occupe plusieurs salles dans le palais du Louvre, présente de nombreux objets ethnographiques rapportés des différentes expéditions du début du XIX^e siècle. Le projet de Jomard était alors vu comme nocif pour le développement du musée de la Marine, le gouvernement royal craignant de voir partir toutes les collections ethnographiques vers la Bibliothèque Royale au détriment du nouveau musée de la Marine.¹⁶¹

Avec la fin de la Restauration et le début de la Deuxième République, la Bibliothèque Royale reprend le nom de « Bibliothèque Nationale ». Sous le Second Empire, le projet de Jomard continue à stagner malgré ses demandes de financement. Les objets ethnographiques du Jardin du Roi restent dans les réserves de la Bibliothèque Nationale, sans être présentés au public.

C'est probablement au sein de la Bibliothèque Nationale que la première coiffe du don La Galissonnière a été modifiée. Selon Nikolaus Stolle, les ornements situés à l'extrémité des cornes ont été rajoutés *a posteriori*, après l'arrivée des objets en France en 1753¹⁶² (**fig. 9**) ; les décorations à l'extrémité des cornes sont constituées de crins de cheval directement prélevés sur le bonnet et de plumes de coq rouges¹⁶³. Elles sont fixées à la corne par une petite cordelette occidentale, ce qui confirme que ces décors ne sont pas autochtones. Pour décorer les extrémités des cornes, le personnel de la Bibliothèque Nationale s'est probablement inspiré d'illustrations représentant des chefs autochtones des Plaines datant de leur époque, dans la première moitié du XIX^e siècle : citons par exemple le portrait du chef Otoe Chon-Mon-I-Case par Thomas Loraine Mac Kenney (**fig. 53**), où l'on retrouve des décors de poils rouges et des plumes à l'extrémité des cornes de sa coiffe. C'est ce type d'illustrations qui aurait pu servir de modèle pour tenter de reconstituer les décorations disparues à l'extrémité des cornes de la première coiffe. Cette reconstitution est intéressante et dénote une envie de prendre soin de ces objets même s'ils n'étaient pas exposés au public. Cette petite restauration pourrait aussi indiquer une volonté de présenter un jour la coiffe au public dans le plus bel état possible. C'est également à cette période que la deuxième coiffe du don La Galissonnière aurait été « reconstituée » à partir des deux cornes, ce qui laisse envisager que son bonnet originel, orné de plumes, a disparu dans cette institution.

¹⁶¹ HAMY, 1890, p. 41-43

¹⁶² Correspondance du 9 mars 2022

¹⁶³ Correspondance du 9 mars 2022

Malgré le grand nombre d'objets ethnographiques présents au sein du Muséum des Antiques du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, aucun inventaire ou catalogue des collections datant de cette période n'a été découvert. Comme l'explique Bertrand Daugeron, « les écrits sont rares sur ce projet de musée « ethnographique » au sein du Muséum des Antiques »¹⁶⁴. Seul l'ouvrage de Cointreau nous apporte quelques maigres informations sur les collections ethnographiques du Cabinet des Médailles.

3.3. Le musée d'Ethnographie du Trocadéro à la fin du XIX^e siècle

En 1880, l'anthropologue et conservateur Ernest-Théodore Hamy (1842-1908) rédige un ouvrage intitulé *Les origines du musée d'ethnographie* dans lequel il relate tous les événements et décisions qui ont conduits à la création du musée d'Ethnographie du Trocadéro, le premier musée ethnographique français.

Hamy explique que le projet de musée ethnographique est remis au goût du jour en 1854, lorsque la France accueille pour la première fois une Exposition Universelle. Cet événement crée un intérêt en France pour les nations lointaines et les productions des populations extra-occidentales¹⁶⁵. Mais ce projet muséal avance très lentement à cause du manque d'implication de la part du gouvernement du Second Empire, qui préfère ouvrir le musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. Jomard, toujours conservateur à la Bibliothèque Nationale (qui était alors renommée « Bibliothèque Impériale »), a abandonné son projet de musée géo-ethnographique devant l'absence de soutien du gouvernement. Il meurt le 23 septembre 1862.¹⁶⁶

En 1867, le projet de musée ethnographique est officiellement relancé sur demande de l'anthropologue Jean Louis Armand de Quatrefages qui envoie le jeune chercheur Ernest-Théodore Hamy en Scandinavie pour étudier les musées ethnographiques de ces pays¹⁶⁷. A cette époque, Hamy était externe à l'office de la Salpêtrière et aide-naturaliste à la chaire d'anthropologie de Quatrefages au Muséum d'Histoire Naturelle.¹⁶⁸ Le but du voyage pour Hamy était de s'inspirer des institutions ethnographiques danoise, suédoise et norvégienne afin d'en créer une similaire à Paris.¹⁶⁹ Depuis plusieurs années en effet, l'Etat français avait reçu

¹⁶⁴ DAUGERON, 2014, p. 101

¹⁶⁵ HAMY, 1890, p. 51

¹⁶⁶ HAMY, 1890, p. 52

¹⁶⁷ HAMY, 1890, p. 54

¹⁶⁸ DUPAIGNE, 2017, p. 41

¹⁶⁹ HAMY, 1890, p. 54

de nombreux dons d'œuvres extra-occidentales qu'il ne pouvait pas exposer au public en raison du manque d'espace dans le musée d'Archéologie nationale ou dans le Muséum d'Histoire Naturelle ; le but était donc de créer enfin une institution uniquement dédiée à ces collections.¹⁷⁰ Ernest-Théodore Hamy explique dans son ouvrage qu'il avait compris les erreurs de Jomard : Jomard voulait que le gouvernement achète des collections extra-occidentales, archéologiques et ethnographiques, pour qu'elles servent de base à un nouveau musée. Si le projet de Jomard n'a pas abouti, c'est parce que les différents gouvernements français qui se sont succédé au XIX^e siècle ne souhaitaient pas dépenser beaucoup d'argent dans l'achat de collections de ce type. Hamy propose un projet différent : il ne veut pas faire acheter de nouveaux objets, mais plutôt rassembler toutes les pièces ethnographiques présentes dans différents musées nationaux pour les conserver en une seule institution.¹⁷¹ Hamy présenta ses projets au directeur des Beaux-Arts et à la direction des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique, qui soutinrent la création d'un musée ethnographique.¹⁷²

Pour l'Exposition Universelle de 1878 à Paris, le gouvernement de la III^e République accepta de laisser Hamy et ses collègues créer une grande exposition de pièces ethnographiques extra-occidentales au sein du Palais de l'Industrie, situé sur les Champs-Élysées. Les objets du don La Galissonnière ne font pas partie de cette exposition, car celle-ci était consacrée aux objets rapportés par les missions françaises récentes ou aux objets issus de collections acquises récemment par l'Etat français.¹⁷³ Les objets du don La Galissonnière, faisant partie des collections françaises depuis déjà plus d'un siècle, sont donc probablement restés dans les réserves de la Bibliothèque Nationale à cette occasion. Cette exposition est tout de même importante pour comprendre l'histoire des collections ethnographiques en France, elle fait office de « Muséum provisoire » selon Hamy¹⁷⁴, une sorte de proto-musée ethnographique français.

Face au succès de cette exposition de 1878, le ministre de l'Instruction publique, Agénor Bardoux, signe un arrêté créant une « commission chargée d'étudier la création définitive du Muséum ethnographique ».¹⁷⁵ En octobre 1878, à la fin de l'Exposition Universelle, cette commission se tient afin d'étudier l'organisation du musée et son emplacement.¹⁷⁶ Après

¹⁷⁰ HAMY, 1890, p. 53

¹⁷¹ HAMY, 1890, p. 54

¹⁷² HAMY, 1890, p. 55

¹⁷³ HAMY, 1890, p. 57-58

¹⁷⁴ HAMY, 1890, p. 60

¹⁷⁵ DUPAIGNE, 2017, p. 45-48

¹⁷⁶ HAMY, 1890, p. 63

réflexion, il fut décidé d'installer le musée d'Ethnographie du Trocadéro au sein du palais du Trocadéro (**fig. 54**), un immense bâtiment édifié sur la colline de Chaillot pour l'Exposition Universelle de 1878. Un décret du 13 octobre 1879 affecte officiellement une partie du palais du Trocadéro au ministère de l'Instruction publique pour qu'il y installe le musée d'Ethnographie du Trocadéro.

Mais Ernest-Théodore Hamy explique que des objets ethnographiques furent déposés dans le palais du Trocadéro dès 1878, avant le décret d'octobre 1879 qui affectait officiellement le palais du Trocadéro au musée d'Ethnographie. C'est notamment le cas des objets du don La Galissonnière, qui font partie des toutes premières pièces à être rentrées au sein du palais du Trocadéro en vue de la future fondation du musée d'Ethnographie du Trocadéro. Le *Livre des entrées et sorties*, un registre rédigé par Hamy à partir de 1880, présente l'inventaire de toutes les collections faisant leur entrée dans le palais du Trocadéro à partir de 1878¹⁷⁷. A la page 14 du premier *Livre des entrées et sorties*¹⁷⁸, Hamy marque l'arrivée de pièces d'une collection intitulée « Ethnographie américaine » en provenance de la « Bibliothèque Nationale » (**fig. 55**). Les objets du don La Galissonnière font bien évidemment partie de cette collection : ils étaient jusqu'alors conservés dans les réserves de la Bibliothèque Nationale et sont des pièces ethnographiques provenant d'Amérique du Nord. Cette collection américaine de la Bibliothèque Nationale est inventoriée « 78.32 » selon le principe de numérotation double « année.collection »¹⁷⁹ : le chiffre « 78 » indique que la collection est entrée au musée d'Ethnographie du Trocadéro dès 1878 ; le chiffre « 32 » est le numéro attribué à cette collection. Les objets du don La Galissonnière sont des témoins précieux de l'histoire des collections ethnographiques en France, ils font partie des tous premiers objets à être entrés au palais du Trocadéro. La collection d'ethnographie américaine de la Bibliothèque Nationale était reconnue pour son ancienneté et la qualité de ses pièces, c'est probablement la raison pour laquelle elle a été déplacée au Trocadéro avant même que le musée d'Ethnographie ne s'y installe officiellement.

Le musée d'Ethnographie du Trocadéro ouvre au public le 12 avril 1882 au premier étage de l'aile ouest du Palais du Trocadéro.¹⁸⁰ Selon Bernard Dupaigne, le musée d'Ethnographie conservait environ 6 000 objets à son ouverture¹⁸¹ ; selon Bertrand Daugeron,

¹⁷⁷ MARTIN, 2017, p. 305-306

¹⁷⁸ D000606

¹⁷⁹ MARTIN, 2017, p. 305

¹⁸⁰ DUPAIGNE, 2017, p. 51

¹⁸¹ DUPAIGNE, 2017, p. 53

le musée conservait plutôt 10 000 pièces¹⁸². Ernest-Théodore Hamy, qui était l'un des membres fondateurs de cette institution, fut nommé conservateur au sein du musée dès son ouverture. Etant spécialisé dans l'ethnographie et l'archéologie américaine, il connaissait bien les objets du don de 1753 et cherchait à les mettre en valeur.

Les objets rentrés au musée d'Ethnographie entre 1878 et 1890 ont été inventoriés par Ernest-Théodore Hamy : ce numéro d'inventaire était inscrit à la fois dans des registres et sur une petite étiquette collée sur l'objet. Les objets du don La Galissonnière sont inventoriés et catalogués dans le registre rassemblant les objets numérotés entre 1 et 5599.¹⁸³ Les trois objets du don sont inventoriés à la page 16 de ce registre (**fig. 56, 57**) :

- La première coiffe est numérotée « 496 » et est décrite comme un « Ornement de tête, cornes et bande brodée ». Elle est attribuée aux « Mandans, Prairies », même si nous notons aussi la présence d'une inscription « Dakota ? » qui a été ensuite barrée. Dans l'inventaire, il est dit que la coiffe est exposée au public dans l'armoire 34. Le donateur de l'objet est noté comme étant la « Bibliothèque Nationale ». Dans la colonne « observations », il est écrit « Jardin du Roy. La Galissonnière (1753) Anc. Catalogue Jardin n°4 ».

- La deuxième coiffe est numérotée « 495 » et est décrite comme une « Paire de cornes, ornement de tête ». Elle est attribuée aux « Mandans, Prairies ». Dans l'inventaire, il est dit que la coiffe est aussi exposée dans l'armoire 34. Le donateur de l'objet est noté comme étant la « Bibliothèque Nationale ». Il n'y a pas d'autres observations.

- Le collier à griffes d'ours est numéroté « 498 » et est décrit comme un « Collier de griffes d'ours ». Il est attribué aux « Mandans, Prairies ». Dans l'inventaire, il est dit que le collier est exposé au public dans la travée 9, sur un « mannequin Mandan ». Le donateur de l'objet est noté comme étant la « Bibliothèque Nationale ». Il n'y a pas d'autres observations.

Comme dans les registres tenus à la Révolution, seule la première coiffe du corpus est assimilée au don de La Galissonnière en 1753, ce qui est assez étonnant car Hamy lui-même rédigera quelques années plus tard un ouvrage dans lequel les trois objets seront associés au don La Galissonnière. A propos de la première coiffe, il est aussi fait référence à un « Anc. Catalogue Jardin n°4 ». Nous nous sommes demandé si cette inscription faisait référence au tome IV des

¹⁸² DAUGERON, 2014, p. 112

¹⁸³ D000558

ouvrages de Buffon, mais ce n'est pas le cas. Cette inscription fait donc référence à un document que nous n'avons trouvé ni aux Archives Nationales, ni au Muséum d'Histoire Naturelle, ni au musée du quai Branly – Jacques Chirac. La découverte de ce document pourrait permettre d'en apprendre plus sur le don La Galissonnière, si tant est qu'il existe encore aujourd'hui. Toujours dans ce registre, les trois objets du don sont attribués à la culture Mandan : il y avait au musée d'Ethnographie la volonté de trouver des attributions ethniques précises pour les objets¹⁸⁴, même si ce n'étaient que de pures suppositions. Aujourd'hui, nous préférons ne pas nous avancer sur cette attribution et plutôt définir l'origine des objets du don La Galissonnière sur des régions géographiques, le nord des Plaines ou l'ouest des Grands Lacs.

Ce registre tenu par Hamy permet aussi d'avoir une idée de la manière dont les objets du don La Galissonnière étaient exposés dans le musée d'Ethnographie du Trocadéro : les deux coiffes étaient présentées dans l'armoire 34 aux côtés de la coiffe 71.1878.32.141, anciennement inventoriée 494 (**fig. 58**). Cette coiffe est également attribuée à la culture Mandan, datée du XVIII^e siècle et elle provient aussi des collections ethnographiques de la Bibliothèque Nationale : c'est probablement pour ces origines similaires qu'elle était exposée aux côtés des deux coiffes du don La Galissonnière. Le collier à griffes d'ours faisait partie d'un « mannequin Mandan » avec le sac 71.1878.32.160 (anciennement inventorié 497) (**fig. 59**) et la paire de mocassins 71.1878.32.149 (anciennement inventoriée 499) (**fig. 60**). Le sac est aujourd'hui attribué à la culture Sioux et est daté du XIX^e siècle tandis que les mocassins sont attribués aux Haudenosaunee (Grands Lacs Orientaux) et sont datés du XVIII^e siècle. Ce « mannequin Mandan » présentait donc un ensemble d'objets de datations diverses et de régions éloignées, sans chercher l'apparence exacte d'un homme Mandan.

Dans ces registres, Hamy a aussi numéroté les objets rentrant dans les collections du musée d'Ethnographie. Les objets du don La Galissonnière sont inventoriés entre 495 et 498, un nombre relativement peu élevé par rapport à la quantité d'objets présents à l'ouverture du musée (entre 6 000 et 10 000)¹⁸⁵. Les objets du don La Galissonnière sont donc rentrés très tôt au musée d'Ethnographie. Encore aujourd'hui, ils portent chacun des étiquettes du musée d'Ethnographie qui présentent ces anciens numéros d'inventaire : en étudiant ces étiquettes, nous pouvons continuer à développer la biographie de ces objets à partir de 1878. Les trois objets présentent tous une petite étiquette rectangulaire en papier collée sur l'objet. Il s'agit d'une étiquette en papier beige, découpée manuellement, sur laquelle les numéros sont

¹⁸⁴ *Premières Nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 73

¹⁸⁵ DUPAIGNE, 2017, p. 53 ; DAUGERON, 2014, p. 112

imprimés en noir (**fig. 10**). En se rapportant à la typologie des étiquettes du musée d'Ethnographie du Trocadéro conçue par Angèle Martin¹⁸⁶, nous découvrons que ce type d'étiquettes rectangulaires était le deuxième type d'étiquettes utilisées au musée, entre la fin du XIX^e siècle et l'année 1909. Nous pouvons donc affirmer que ces étiquettes ont été posées sur les objets du don La Galissonnière avant 1909. Le collier à griffes d'ours permet de pousser l'étude plus loin : sur celui-ci se situent de très petits fragments d'une ancienne étiquette qui a été depuis arrachée (**fig. 22**). Ce fragment présente un bord bleu bordé d'une bande blanche et d'une frise bleue composée d'ocelles. Selon la classification typologique des étiquettes d'Angèle Martin¹⁸⁷, ce minuscule fragment d'étiquette correspond aux toutes premières étiquettes octogonales utilisées au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Cette preuve apporte la confirmation que le collier fait partie des tous premiers objets à rentrer au musée d'Ethnographie. Comme cette première étiquette octogonale s'était détachée du collier, une petite étiquette rectangulaire a ensuite été collée sur le décor en piquants de porc-épic du collier.

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve également deux photographies anciennes représentant la première coiffe du don La Galissonnière¹⁸⁸ et le collier à griffes d'ours¹⁸⁹ (**fig. 61, 62**). Il s'agit de deux positifs au gélatino-bromure d'argent sur plaque de verre réalisés au musée d'Ethnographie du Trocadéro, des diapositives sur verre utilisées pour projeter en grand les images des objets du don La Galissonnière. La photographie de la première coiffe de notre corpus porte une étiquette manuscrite à l'encre noire sur laquelle il est inscrit :

« Canada. Coiffure à corne de chef indien, 18^e siècle, rapportée par la Galissonnière. M. Eth. »

La photographie du collier à griffes d'ours porte aussi une étiquette manuscrite à l'encre noire sur laquelle il est écrit :

« Canada. Collier en griffes d'ours (Grizzly) de chef indien, 18^e siècle, rapporté par la Galissonnière. M. Eth. »

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve 18 268 plaques de projections de ce type, produites entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle.¹⁹⁰ Ces plaques servaient à diffuser les images d'objets du musée d'Ethnographie lors de conférences où un chercheur

¹⁸⁶ MARTIN, 2017

¹⁸⁷ MARTIN, 2017

¹⁸⁸ PV0044885

¹⁸⁹ PV0044892

¹⁹⁰ PELTIER-CAROFF, 2019, p. 315

présentait un ensemble d'objets. Ces conférences apparaissent à la fin du XIX^e siècle¹⁹¹ et servaient à présenter à un public large les dernières recherches entourant les populations représentées au musée et leurs productions matérielles. 2 795 plaques de projection en verre ont été produites à la fin du XIX^e siècle, dont ces deux plaques présentant deux objets du don La Galissonnière. Ces deux diapositives sur verre sont enregistrées sous le numéro 1895-21, ce qui indique qu'elles sont datées précisément de l'année 1895. La période entre 1893 et 1902 a notamment été marquée par une forte activité de cette production de plaques¹⁹², avec beaucoup d'enregistrements dont les plaques reproduisant les objets de notre corpus. La présence de ces deux plaques indique probablement que ces deux objets du don La Galissonnière ont été présentés à l'occasion d'une conférence organisée au musée d'Ethnographie, probablement dans le cadre d'une société savante de l'époque, la Société des Américanistes. Ce regroupement de chercheurs spécialisés dans l'étude des populations autochtones des Amériques voit le jour en 1895 grâce à Ernest-Théodore Hamy¹⁹³. C'est Hamy lui-même qui, en tant que conservateur de ces objets, a probablement fait photographier la coiffe et le collier afin de les diffuser au plus grand nombre. Cependant, on ne trouve aucune annonce de conférence traitant des objets du don La Galissonnière ou des populations des Plaines et des Grands Lacs dans les publications de la Société des Américanistes à la fin du XIX^e siècle.

Ces deux plaques de projection ont été reproduites dans un ouvrage publié par Ernest-Théodore Hamy en 1897, *La Galerie américaine du Musée d'ethnographie du Trocadéro : Choix de Pièces Archéologiques et Ethnographiques décrites et publiées par le Dr E.-T. Hamy*.¹⁹⁴ C'est grâce à cet ouvrage que nous avons découvert la présence de la deuxième coiffe de notre corpus dans le don La Galissonnière de 1753. En effet, seuls la première coiffe et le collier étaient associés à ce don auparavant. Nous nous étions tout de même interrogés sur un point : les numéros d'inventaires actuels de ces deux objets (71.1878.32.156 et 71.1878.32.158) ne se suivent pas. Nous nous sommes alors demandé si l'objet inventorié entre les deux, la coiffe 71.1878.32.157, pouvait aussi faire partie du don La Galissonnière. L'étude des numéros d'inventaires utilisés anciennement au musée d'Ethnographie a permis de continuer l'hypothèse : les deux coiffes étaient numérotées à la suite l'une de l'autre, aux numéros 495 et

¹⁹¹ PELTIER-CAROFF, 2019, p. 334

¹⁹² PELTIER-CAROFF, 2019, p. 322

¹⁹³ DUPAIGNE, 2017, p. 66

¹⁹⁴ HAMY, 1897, pl. V

496. *La Galerie américaine...* de 1897 a permis de confirmer cette supposition : dans cet ouvrage, Hamy dit, à propos de la première coiffe du corpus¹⁹⁵ :

« La Gallissonnière [sic] a rapporté du Canada, qu'il a gouverné de 1745 à 1749, deux coiffures avec cornes, dont la plus belle est photographiée dans la planche V de cet album (n° 19). »

Dans ce passage, Hamy confirme bien la présence de deux coiffes à cornes dans le don La Galissonnière. En se fondant sur les numéros d'inventaire anciens et actuels, nous pouvons affirmer avec quasi-certitude que la coiffe à cornes 71.1878.32.157, datée du XVIII^e siècle, fait partie du don La Galissonnière en même temps que la coiffe 71.1878.32.156 et le collier 71.1878.32.158.

La plaque de verre reproduisant le collier à griffes d'ours du don de 1753 (**fig. 62**) présente un autre élément important. Sur cette photographie, le collier est reproduit avec un tour de cou très large, différent de la réalité et s'inspirant plutôt des colliers à griffes d'ours du XIX^e siècle. De plus, treize griffes sont accrochées au collier sur cette photographie alors qu'actuellement il ne présente que douze griffes. L'emplacement de la griffe manquante sur le collier a été identifié : la griffe a été arrachée, volée ou s'est détachée après 1895. La plus ancienne photographie où le collier ne présente que douze griffes est datée de 1979 (**fig. 63**) : cela permet de déterminer que le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière a perdu une griffe entre 1895 et 1979. La perte de cette griffe ne porte pas seulement atteinte à l'intégrité de l'objet, mais aussi à sa valeur symbolique : comme nous l'expliquions en première partie, plus le nombre de griffes était élevé, plus le porteur du collier était un guerrier courageux et puissant. La perte de cette griffe réduit donc la valeur symbolique du collier du don La Galissonnière.

Bertrand Daugeron explique, à propos de l'histoire des collections au musée d'Ethnographie, que Hamy a envoyé une partie des objets ethnographiques américains du Jardin du Roi vers la *World's Columbian Exposition* de Chicago en 1893.¹⁹⁶ Pour la première fois dans une exposition universelle, un bâtiment était dédié à l'anthropologie et à l'ethnographie. Dans ce bâtiment se trouvaient de nombreux d'objets réalisés par les peuples autochtones de l'Amérique du Nord. Afin de mieux les faire connaître, les concepteurs de ce bâtiment avaient fait réaliser de nombreuses reconstitutions d'habitats de populations autochtones nord-

¹⁹⁵ HAMY, 1897, p. 9

¹⁹⁶ DAUGERON, 2014, p. 114

américaines¹⁹⁷ et avaient fait venir de nombreuses collections d'objets nord-américains. Cependant, il y a encore un manque d'informations concernant le sort des collections ethnographiques françaises dans cette exposition. Le catalogue de la section « anthropologie », qui est le douzième tome du catalogue général de l'Exposition Universelle de Chicago de 1893, indique que le ministère français de l'Instruction Publique fait partie des prêteurs de l'exposition¹⁹⁸ : le musée d'Ethnographie dépendant de ce ministère, c'est par ce biais que les anciens objets du Jardin du Roi sont arrivés à Chicago. Le catalogue ne donne pas une liste des objets exposés, mais seulement une liste des salles du bâtiment d'anthropologie. Il y avait notamment une salle intitulée « Spécimens de leurs travaux spéciaux et de leur industrie. Collections de « bibelots » ou curiosités indiennes »¹⁹⁹, dans laquelle auraient pu se trouver les objets du don La Galissonnière s'ils ont bien été envoyés à cette Exposition Universelle. Les Archives Nationales conservent de nombreux documents relatifs à cette Exposition Universelle, mais il s'agit surtout de correspondances entre différentes nations présentes à l'expédition sur des sujets administratifs, et non sur les collections présentées.²⁰⁰ Malgré tout, si Hamy a bien envoyé des objets du Jardin du Roi vers l'Exposition Universelle, c'est un témoignage de l'importance de cette collection aux yeux des chercheurs de la fin du XIX^e siècle : il s'agit d'une collection unique au monde, comprenant des objets datés du XVIII^e siècle alors que la majorité des productions autochtones nord-américaines conservées dans les musées datent du siècle suivant.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que les objets du don La Galissonnière ont été bien mis en valeur dans le musée d'Ethnographie du Trocadéro. Tout d'abord, ces trois objets ont fait partie des tous premiers objets à rentrer dans l'enceinte du palais du Trocadéro en 1878, quatre ans avant l'ouverture du musée au public. Cela est confirmé à la fois par les registres, par les numéros d'inventaires et par la trace d'une ancienne étiquette sur le collier à griffes d'ours. Ensuite, ces objets ont été photographiés, probablement sur demande d'Ernest-Théodore Hamy, dès 1895 dans l'objectif de produire des plaques de projection à leur image. Le but était d'exposer ces objets au public, de présenter leurs particularités : Hamy avait reconnu que ces objets étaient exceptionnels par leur rareté et leur ancienneté. Enfin, Hamy a présenté ces objets dans son ouvrage *La Galerie américaine...*, l'une des rares publications sur les collections du musée d'Ethnographie. Comme l'explique le titre de l'ouvrage, il y a dans

¹⁹⁷ Wikidata sur la World's Columbian Exposition

¹⁹⁸ World's Columbian Exposition..., tome XII, 1893, p. 5

¹⁹⁹ World's Columbian Exposition..., tome XII, 1893, p. 4

²⁰⁰ Séries F/12/4453 et F/11/4448

cette publication un « choix de pièces archéologiques et ethnographiques » : Hamy a choisi de présenter ces deux objets du don La Galissonnière pour de nombreuses raisons (leur beauté, leur ancienneté, leur lien avec l'histoire royale française...). Cependant, nous pouvons aussi dire que ces objets étaient mal connus au musée d'Ethnographie. Ainsi, comme ils n'avaient pas d'origine ethnique précise, ils ont été attribués aux Mandans sans que l'on ait de preuve pour affirmer que c'est cette population qui les a réalisés. Il y a aussi le cas de la photographie de 1895 où le collier est représenté avec un large tour de cou, ce qui n'est pas conforme à la forme du collier. Malgré ces lacunes concernant la connaissance des objets du don La Galissonnière, nous pouvons tout de même voir qu'il y avait une volonté d'en apprendre plus sur eux et de les diffuser auprès du public.

3.4. Les objets du don La Galissonnière depuis 1900

Au cours du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, les objets du don La Galissonnière sont passés par trois institutions différentes : le musée d'Ethnographie du Trocadéro, puis le musée de l'Homme, puis le musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Le musée d'Ethnographie du Trocadéro, ouvert au public en 1882 au sein de l'aile ouest du palais du Trocadéro, évolue peu à partir du début du XX^e siècle. Ernest-Théodore Hamy démissionne en 1906 sans qu'aucun de ses successeurs directs ne s'implique dans le musée autant que lui. Ce sentiment d'abandon progressif du musée d'Ethnographie, une vingtaine d'années seulement après sa création, conduit l'anthropologue Arnold van Gennep à déclarer en 1907 que « le Trocadéro est purement une honte nationale ».²⁰¹ En réalité, le plus gros problème du musée d'Ethnographie était le manque de fonds qui auraient pu permettre son développement et son rayonnement. Face à ces problèmes financiers, le musée ne pouvait évoluer et a vieilli de moins en moins bien. Durant cette période, les salles dédiées aux Amériques n'ont que très peu évolué : les deux coiffes du don La Galissonnière sont probablement restées longtemps dans la vitrine 34 et le collier est resté sur le « mannequin Mandan ».

En 1928, l'ethnologue Paul Rivet (1876-1958) devient le nouveau directeur du musée d'Ethnographie du Trocadéro : il a pour objectif de le relancer et d'améliorer son développement. La même année est organisée à Paris une grande exposition intitulée *Les Arts*

²⁰¹ DUPAIGNE, 2017, p. 83

anciens de l'Amérique. Cette exposition, qui prend place au musée des Arts Décoratifs, relance l'intérêt pour les arts américains. A cette occasion, de nombreux objets provenant du musée d'Ethnographie sont présentés au public, notamment des objets d'Amérique du Nord. Cependant, le catalogue de cette exposition de 1928 indique qu'aucun objet des Plaines ou des Grands Lacs n'était présenté au public. Cette exposition est tout de même importante pour comprendre l'évolution du musée d'Ethnographie et cela grâce à l'un des concepteurs de cette exposition, George Henri Rivière (1897-1985). Le 18 avril 1929, après le succès de l'exposition des *Arts anciens de l'Amérique*, cet anthropologue devient sous-directeur du musée d'Ethnographie aux côtés de Paul Rivet.²⁰² Ensemble, les deux hommes ont pour projet de transformer le musée d'Ethnographie pour en faire une institution beaucoup plus moderne et adaptée aux évolutions muséographiques. Après l'exposition des *Arts anciens de l'Amérique*, de nouvelles salles dédiées à ce double continent ouvrent au musée d'Ethnographie grâce à l'action de Rivet et de Rivière.²⁰³

Sous la direction de Rivet et de Rivière, les numéros d'inventaire des objets conservés dans le musée d'Ethnographie ont évolué, passant à une numérotation tripartite. Cette numérotation est composée d'abord de l'année d'entrée au musée, puis du numéro de collection, puis du numéro de l'objet dans la collection.²⁰⁴ Par exemple, pour le collier 78.32.158, 78 renvoie à l'année « 1878 », 32 renvoie à la collection d'ethnographie américaine provenant de la Bibliothèque Nationale et 158 est le numéro de l'objet dans cette collection.

Le projet de nouveau musée par Rivet et Rivière va se concrétiser avec la transformation du musée d'Ethnographie en musée de l'Homme, au même emplacement mais dans de nouveaux bâtiments. Le musée de l'Homme ouvre au public en 1937, à l'occasion de l'Exposition internationale des Arts et Techniques dans la Vie Moderne (**fig. 64**). Dans cette institution très moderne pour l'époque, Rivet et Rivière veulent faire évoluer la manière dont sont perçues les collections ethnographiques : ce ne sont pas des objets de curiosité, comme c'était le cas au XVIII^e siècle, mais des témoins de civilisations.²⁰⁵ Rivière va plus loin en expliquant que ces objets n'ont pas seulement une valeur esthétique, mais aussi une « valeur d'usage », ce sont des « objets documents » qui permettent d'en apprendre beaucoup sur les populations qui les ont produits.²⁰⁶ Ces concepts s'appliquent très bien aux objets du don La

²⁰² DUPAIGNE, 2017, p. 108

²⁰³ DUPAIGNE, 2017, p. 113

²⁰⁴ MARTIN, 2017, p. 285

²⁰⁵ DUPAIGNE, 2017, p. 128

²⁰⁶ DUPAIGNE, 2017, p. 129

Galissonnière : si ces objets ont une valeur esthétique indéniable, ils sont surtout les témoins des pratiques des peuples des Plaines ou des Grands Lacs. Les coiffes renseignent sur les cultes liés au bison, sur l'importance de cet animal dans ces cultures et sur la croyance dans la « transformation » avec certaines parures. Le collier retranscrit quant à lui l'idéal guerrier dans ces populations, fait de bravoure, de force et de courage. Les objets renseignent aussi sur les techniques de fabrication maîtrisées par ces populations, comme la broderie de piquants de porc-épic.

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve l'ancien inventaire dactylographié des collections du musée de l'Homme où sont présentés les trois objets du don de 1753 (**fig. 65**) :

- La première coiffe est décrite comme un « Ornement de tête : cornes ; bande en peau brodée de piquants de porc-épic et de poils peints. » Elle est attribuée aux Mandans et à côté de son ancien numéro d'inventaire est inscrit manuellement : « Jardin du Roy. La Galissonnière. Anc. Cat. Jardin n°4 »
- La deuxième coiffe est décrite comme un « Ornement de tête : 2 cornes, montées sur une couronne de cuir peint. » Elle est également attribuée aux Mandans mais n'est pas liée au don de 1753.
- Le collier à griffes d'ours est décrit comme un « Collier en cuir brodé de piquants de porc-épic et orné de griffes d'ours. (La Galissonnière (1753. N°4. Jardin du Roi) » et il est attribué au « Canada ; Grands Lacs ».

Un autre objet est attribué à La Galissonnière, le sac 71.1878.32.160 (**fig. 59**). Le sac y est décrit comme un « Sac à bretelles en peau, brodé de perles. (La Galissonnière. (n°4. Jardin du Roi). 1753. » et est attribué au sud des Grands Lacs. Ce sac, présentant un décor avec beaucoup de perles européennes, ne date pas du tout du XVIII^e siècle mais plutôt du XIX^e siècle²⁰⁷, il ne peut pas avoir été donné par La Galissonnière : il y a donc eu une erreur lorsque cet inventaire a été constitué. Nous proposons deux hypothèses pour comprendre cette erreur :

- Il y avait bien un sac dans le don La Galissonnière, mais ce n'est pas celui-ci. La personne qui a rédigé l'inventaire a alors confondu deux sacs. Cela voudrait dire que le

²⁰⁷ Correspondance du 26 janvier 2022

musée du quai Branly – Jacques Chirac conserverait un sac du XVIII^e siècle qui appartiendrait au don La Galissonnière.

- Il n'y avait pas de sac dans le don de 1753 et l'inscription indiquant le lien avec La Galissonnière était destinée à un autre objet, possiblement la deuxième coiffe de notre corpus. Cette seconde hypothèse se rapproche des observations de Ernest-Théodore Hamy, qui n'attribuait que trois objets au don La Galissonnière.

Les objets du don La Galissonnière sont conservés au musée de l'Homme entre 1937 et 2006. Sur cette longue période, ils sont exposés au public dans des dispositifs connus grâce à des photographies anciennes. La photographie PP0090263 présente une vitrine Amérique du Nord dans le musée de l'Homme (**fig. 66**), en 1942. La première coiffe du don La Galissonnière y est exposée aux côtés de la coiffe à plumes 71.1934.33.31 D (**fig. 37**), d'une tunique et de divers objets provenant de la région des Grands Lacs. Il y a donc un mélange d'objets de la région des Plaines et des Grands Lacs, alors que ce sont deux régions distinctes qui ont chacune leurs propres traditions. Ce dispositif montre ainsi que les populations d'Amérique du Nord sont parfois résumées à un grand tout, sans tenir compte de la très grande variété des productions de ces peuples selon les régions.

Les modalités d'exposition de la première coiffe du don La Galissonnière sont connues grâce à une photographie de 1966 (**fig. 67**) présentant la vitrine 498 du musée.²⁰⁸ Dans celle-ci, la coiffe semble suspendue dans les airs, au-dessus de la tunique 82.32.53 et des mocassins 71.1909.19.58, 71.1909.19.59, 71.1934.33.17 et 71.1934.33.18. La disposition des objets tend à créer une sorte de silhouette humaine, comme s'il y avait un mannequin invisible. Cette manière d'exposer les objets comme en « lévitation », avec des fils de nylon sans support apparent, rappelle les modes d'exposition employés par George Henri Rivière dans son musée des Arts et Traditions Populaires (ATP), ouvert en 1977. Nous ne savons pas quand cette vitrine a été créée, mais nous y voyons l'influence de Rivière : pionnier de la muséologie et des évolutions de la muséographie, Rivière exposait au musée des ATP les habits et coiffes ethnographiques françaises suspendus par des fils de nylon, avec ce même principe de « mannequin invisible ». Cette vitrine présente tout de même un défaut majeur, les objets exposés ne proviennent pas du tout des mêmes régions alors que l'on essayait de faire croire qu'ils appartenaient à une seule tenue : la coiffe du don La Galissonnière provient du nord des Plaines, la tunique provient de la région subarctique et les mocassins proviennent des Plaines

²⁰⁸ PP0090488

et des Grands Lacs. Dans cette vitrine photographiée en 1966, on exposait encore des ensembles d'objets nord-américains qui n'avaient en réalité que peu de liens entre eux. Les populations autochtones de l'Amérique du Nord étaient encore mal connues à cette époque, le personnel du musée ne s'inquiétait pas de créer des « reconstitutions » de tenues sans qu'elles soient conformes à la réalité.

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve une autre photographie datée de 1976²⁰⁹ et qui présente les modalités d'exposition du collier à griffes d'ours du don La Galissonnière (**fig. 68, 69**). Cette vitrine était intitulée « Reconstitution de l'intérieur d'un tipi, tel qu'il pouvait être avant 1830 ». Là encore, la reconstitution peut être un peu trompeuse, utilisant des objets de populations diverses des Plaines (et des Grands Lacs), sans que ceux-ci ne soient datés de la même époque. Cette reconstitution de tipi a été conçue par le styliste et historien Daniel Dubois en 1977²¹⁰ : la datation de la photographie, 1976, est donc erronée. La conception de ce dispositif muséal s'inscrit dans les larges travaux de refonte des salles dédiées à l'Amérique du Nord, débutés en février 1977 sous la direction de l'architecte Dominique Bazin.²¹¹ Dans la reconstitution de tipi, trois mannequins sont disposés dans une demi-structure conique évoquant un tipi. Le mannequin du centre et le mannequin de droite portent des coiffes : celui du centre porte la coiffe 71.1934.33.32 D tandis que celui de droite porte la coiffe 71.1934.33.31 D (**fig. 37**). Ces deux mannequins portent également un collier à griffes d'ours, celui de droite porte le collier du don La Galissonnière. Dans cette reconstitution, le collier est un peu plus proche du tour de cou, ce qui le rapproche de son aspect original. Cependant, il n'est pas encore collé au cou comme il devrait l'être. Daniel Dubois, créateur de cette vitrine, est le co-auteur d'un ouvrage intitulé *Les Indiens des Plaines* avec l'écrivain Yves Berger, publié à partir de 1977. Dans cet ouvrage, les deux auteurs présentent la première coiffe du corpus en affirmant qu'elle aurait été collectée par La Vérendrye. Devant le manque de preuves, nous ne préférons pas affirmer la véracité de cette hypothèse et seulement la présenter en deuxième partie de ce mémoire.

En 1992, le musée de l'Homme organise une grande exposition dédiée aux arts de l'Amérique pour commémorer les 500 ans de l'arrivée de Christophe Collomb en Amérique. Cette exposition, intitulée *A la rencontre des Amériques*, est organisée autour des chefs-d'œuvre américains du musée de l'Homme avec de nombreuses reconstitutions et des pièces de toutes

²⁰⁹ PP0101153

²¹⁰ DUBOIS, BERGER, 2001, p. 169

²¹¹ DUPAIGNE, 2018, p. 95

les Amériques, de l'Alaska à la Terre de Feu. Parmi ces objets était exposé le collier à griffes d'ours du don de 1753, reproduit dans le catalogue de l'exposition. Dès la couverture du catalogue, l'image du collier à griffes d'ours est présente sur un portrait de George Catlin représentant le jeune Wa-ta-wa-buck-a-na, fils d'un chef Iowa (**fig. 70**). Ce portrait réalisé vers 1845 montre le garçon portant un collier à griffes d'ours orné de fourrure, comme dans la reconstitution que nous proposons pour le collier du don La Galissonnière. Dès la couverture du catalogue d'une exposition dédiée aux Amériques dans leur entièreté, le collier à griffes d'ours figure comme un objet emblématique des productions matérielles d'une région des Amériques : le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière en est d'autant plus exceptionnel car il en est le plus ancien exemplaire connu. Dans le catalogue de l'exposition *A la rencontre des Amériques*, le collier à griffes d'ours du don La Galissonnière est décrit ainsi²¹² :

« Symbole de force, l'ours joue un rôle important dans les visions puisqu'il annonce au rêveur qu'il sera bon chasseur. Il est également chassé pour sa fourrure et ses griffes, rassemblées ici autour d'un lien de cuir tanné (à gauche, haut) pour la fabrication d'un collier. M.H. 78 32 158 »

Cette description succincte se focalise surtout sur l'aspect « mystique » de cet objet et ne développe pas sur son usage, sa signification, son histoire ou sur ses particularités. A la fin du XX^e siècle, beaucoup d'informations ont été perdues sur cet objet mais il est tout de même présenté à une exposition majeure, comme un chef-d'œuvre des Amériques provenant des collections du musée de l'Homme. Cette simple description permet de comprendre la problématique qui entoure les objets du don La Galissonnière : depuis leur arrivée en France, de plus en plus d'informations ont été perdues à propos de ces objets mais ces derniers étaient tout de même mis en avant dans des publications, des expositions, des conférences... Les chercheurs des différentes institutions, du Jardin du Roi au musée de l'Homme, savaient qu'ils s'agissaient d'objets rares et uniques mais ne savaient pas exactement pourquoi. Leur rareté réside en fait dans leur ancienneté : les coiffes ne présentent que peu de perles, peu d'éléments importés par les Occidentaux ; le collier est le plus ancien connu au monde. Ces objets sont exceptionnels car ils se rapprochent le plus des productions matérielles pré-contacts, ils sont encore peu influencés par les colons européens.

Après leur arrivée au musée du quai Branly en 2006, les objets du don La Galissonnière n'ont plus été exposés au public dans un parcours permanent. Cependant, ils ont été tout de

²¹² TISSERAND, 1992, p. 18-19

même exposés régulièrement dans le cadre d'expositions temporaires, au musée du quai Branly ou ailleurs.

Tout d'abord, les trois objets du don La Galissonnière ont été présentés à l'exposition *Premières Nations, collections royales* en 2007. Il s'agit de l'une des toutes premières expositions du musée du quai Branly, un an seulement après son ouverture au public : consacrer une exposition à ce sujet montre l'importance accordée aux pièces nord-américaines des collections de l'Ancien Régime. Les pièces du don La Galissonnière sont ainsi présentées au public dans l'une des premières expositions de cette nouvelle institution, montrant là encore l'envie de les mettre en valeur auprès du public. Cependant, il manque encore beaucoup d'informations à propos de ces objets : dans le catalogue, seule la première coiffe est attribuée au don La Galissonnière tandis que le collier est identifié par Christian Feest comme un bandeau frontal.²¹³ Cette exposition a ensuite été présentée au musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

La première coiffe du don La Galissonnière a été exposée une seconde fois au musée du quai Branly en 2014, pour l'exposition *Indiens des Plaines*. Cette grande exposition rassemblait des chefs-d'œuvre de l'art des Plaines conservés dans de nombreuses institutions à travers le monde. Parmi ces chefs-d'œuvre se trouvait la coiffe, décrite par André Delpuech (alors responsable des collections Amériques du musée) dans le catalogue.²¹⁴ Cette grande exposition a également été présentée au Metropolitan Museum of Art de New York et au Nelson-Atkins Museum of Arts de Kansas City.

Les objets du don La Galissonnière n'ont pas seulement été exposés au musée du quai Branly – Jacques Chirac. La première coiffe du corpus a été présentée à Paris, à la Maison Rouge en 2010 pour l'exposition *Coiffes ethnographiques*. Elle a ensuite été envoyée au Haras national du Pin en 2015 pour l'exposition *Cow-boys et Indiens à cheval* : cependant, elle n'est pas présente dans le catalogue de l'exposition. Cela est assez étonnant du fait de son importance et de son ancienneté. Cette exposition de 2015, par son titre, s'attache plutôt à une vision fantasmée de l'Ouest américain du XIX^e siècle, et non à la Nouvelle-France au XVIII^e siècle. Les objets du don La Galissonnière sont en effet évocateurs, pour le grand public, d'une vision des « Indiens » des Plaines : c'est pour cette raison qu'ils ont été régulièrement exposés au public depuis le début du XXI^e siècle, dans des institutions très diverses. Les objets du don La

²¹³ *Premières Nations, collections royales*, FEEST, 2007, p. 77

²¹⁴ *Indiens des Plaines*, DELPUECH, 2014, p. 71

Galissonnière sont pourtant représentatifs de beaucoup d'autres choses et doivent être mieux connus afin de mieux les appréhender et de ne pas les réduire à une vision fantasmée des peuples autochtones d'Amérique du Nord. Ce même sentiment se ressent aussi lorsque la première coiffe et le collier ont été présentés à l'exposition *Visiteurs à Versailles*, qui a ouvert au château de Versailles en 2017 puis s'est déplacée au Metropolitan Museum of Art de New York en 2018. La présence des objets du don La Galissonnière dans cette exposition est assez surprenante : les coiffes et le collier n'ont pas été rapportés par des visiteurs étrangers, ce qui est le thème de l'exposition, mais par un noble français, le comte de La Galissonnière. En réalité, les objets du don La Galissonnière ont servi à illustrer un évènement : la visite en 1725 des quatre chefs autochtones nord-américains au château de Fontainebleau. Les coiffes et le collier n'ont été rapportés que près de 25 ans plus tard et n'ont pas de liens avec ces chefs qui ne venaient pas des mêmes régions que les objets du don. Encore une fois, les objets du don La Galissonnière sont utilisés comme illustrations car ils renvoient à la vision large du chef « Amérindien » et de ses parures. Dans le catalogue de cette exposition versaillaise ne sont même pas mentionnés le nom de La Galissonnière, les régions d'origines, il n'y a pas d'explications sur l'usage de ces objets. Cela ne contribue pas à mieux faire connaître les peuples autochtones d'Amérique du Nord au grand public.

A travers toutes ces expositions, il est aussi intéressant de noter que les objets du don La Galissonnière ont effectué de nombreuses fois la traversée de l'Atlantique depuis 2006 : les trois objets sont partis au Québec en 2007 et la première coiffe a été envoyée deux fois au Metropolitan Museum of Art (en 2015 et 2018) et une fois au Nelson-Atkins Museum of Art (en 2015). Au cours de leur existence, ces objets ont donc eu plusieurs fois l'occasion de retourner sur leur sous-continent d'origine car ils sont de magnifiques témoins des productions matérielles des peuples autochtones de cette région du monde, à une époque où l'histoire de ces populations est de plus en plus étudiée et valorisée. Là encore, ces nombreux voyages et cette présence dans de nombreuses expositions montrent l'importance de ces objets, malgré le manque d'informations à leur sujet.

Au XXI^e siècle, au musée du quai Branly – Jacques Chirac, l'importance des objets du don La Galissonnière s'exprime au travers de ces nombreuses expositions où ceux-ci sont présentés au public comme des pièces rares et importantes. Pourtant, un autre détail montre, encore aujourd'hui, la méconnaissance de ces objets : sur la base de données en ligne du musée du quai Branly – Jacques Chirac accessible à tous, la photographie du collier à griffes d'ours est présentée à l'envers, les griffes vers le haut, ce qui ne permet pas de bien comprendre l'objet.

En effet, comme cet objet ne ressemble pas du tout aux autres colliers à griffes d'ours connus, il a été parfois difficile de l'interpréter et de le présenter convenablement.

Conclusion

Au terme de ce travail sur les objets du don La Galissonnière, nous pouvons mieux comprendre pourquoi les objets du don La Galissonnière ont été mis en valeur dans les institutions ethnographiques françaises depuis leur arrivée en France. Ils ont été reconnus comme des pièces ethnographiques majeures, et cela pour trois raisons :

Premièrement, ces objets sont remarquables par leur ancienneté et leur rareté. Ils sont proches des productions matérielles des populations autochtones des Plaines et des Grands Lacs telles qu'elles l'étaient avant les contacts avec les colons occidentaux, notamment le collier qui présente une forme unique de ras-de-cou qui disparaîtra par la suite.

Deuxièmement, ces objets sont liés à la France de l'Ancien Régime par leur donateur, le comte de la Galissonnière, et par leur récipiendaire, le roi Louis XV. De plus, il est probable que ces objets aient été collectés par un grand explorateur français du XVIII^e siècle, La Vérendrye, ou par ses fils.

Troisièmement, les objets du don La Galissonnière sont importants pour leur longue biographie que nous sommes parvenus à reconstituer (**tableau B**). Ces trois objets ont fait partie de chacune des grandes étapes de l'histoire des collections ethnographiques extra-occidentales en France : les collections royales, la Bibliothèque Nationale, le musée d'Ethnographie du Trocadéro, le musée de l'Homme et le musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Reconnus pour leur ancienneté et leur rareté, liés à l'histoire de France et à l'histoire de la muséologie française, ces trois objets ont toujours été mis en valeur malgré le manque d'informations les concernant. Lorsque nous avons débuté nos recherches sur le don La Galissonnière, nous pensions qu'il n'y avait que deux objets : la première coiffe et le collier à griffes d'ours. Grâce à une étude des numéros d'inventaire, des inventaires anciens et des publications d'Ernest-Théodore Hamy, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une autre coiffe dans cette donation, que nous identifions comme étant la coiffe 71.1878.32.157. Ce mémoire nous a aussi permis d'approfondir l'étude des techniques de fabrication de ces objets et de leurs particularités, notamment pour le collier à griffes d'ours qui est une pièce unique au monde.

En revanche, nous nous sommes heurtés au manque d'informations en archives concernant ce don. C'est un fait assez représentatif de l'étude de ces objets au cours du temps, depuis leur collecte, de nombreuses informations ont été perdues. Cependant, nous nous sommes aussi rendu compte qu'il y avait eu une volonté de mettre ces objets en valeur dès leur arrivée en France : ils ont été donnés au roi, la personne la plus importante du royaume à cette époque ; ils ont été conservés dans des institutions prestigieuses (le Jardin du Roi, la Bibliothèque Nationale...); ils ont été étudiés et, au musée d'Ethnographie, ont été photographiés dans le but de les présenter au public dans des conférences et publications ; ils ont fait partie de grandes expositions temporaires qui ont pris place en Europe et en Amérique du Nord.

Les objets du don La Galissonnière sont représentatifs d'un imaginaire collectif concernant les peuples des Plaines, comme nous avons pu le voir dans les expositions où ils ont été présentés, jusqu'à très récemment. C'est particulièrement le cas du collier à griffes d'ours, un objet aussi emblématique que la coiffe à plumes, souvent associée à l'image des guerriers d'Amérique du Nord. Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve une photographie montrant un membre du Buffalo Bill's Wild West Show surnommé « Peau Rouge de Buffalo »²¹⁵, torse nu avec une coiffe à plume et un collier à griffes d'ours (**fig. 71**). Cette photographie a été prise sur demande du musée d'Ethnographie du Trocadéro lors du passage de la troupe du Buffalo Bill's Wild West Show à Paris, en 1889 : les Français de la fin du XIX^e siècle connaissaient donc cette image du guerrier « Indien » portant le collier à griffes d'ours. Le fait que le musée d'Ethnographie ait pris cette photographie montre aussi cette volonté d'en apprendre plus sur les peuples autochtones lointains, ainsi que sur leurs productions matérielles. Il est aussi intéressant de noter que, sur cette photographie, l'homme porte son collier assez proche du cou, le rapprochant ainsi de la manière dont le collier du don La Galissonnière aurait pu être porté.

Les productions matérielles des peuples d'Amérique du Nord font aujourd'hui l'objet de recherches plus abouties et plus précises. L'étude des objets du don La Galissonnière s'inscrit en parallèle du projet CROYAN (Collections royales d'Amérique du Nord), un projet de recherche initié au musée du quai Branly – Jacques Chirac, qui a pour objectif d'étudier les pièces collectées en Amérique du Nord entre 1650 et 1850, pièces ayant fait partie des collections royales puis nationales. Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve en effet

²¹⁵ PP0081923

une collection nord-américaine unique au monde et très précieuse pour mieux comprendre les productions matérielles des populations autochtones avant et au début de la colonisation. Comme les objets du don La Galissonnière, il existe au sein de cette collection de nombreux objets nord-américains issus des collections royales qui sont des pièces exceptionnelles par leur ancienneté et leur rareté.

Bibliographie

La Nouvelle-France au XVIII^e siècle

Jean-Paul Grandjean de Fouchy 1762 « Eloge de M. le marquis de La Galissonnière » dans *Histoire de l'Académie royale des sciences – Année 1756*. Imprimerie royale, Paris.

G. Hubert Smith 1980 *The explorations of the La Vérendryes in the Northern Plains, 1738-43*. University of Nebraska Press, Lincoln.

Mason Wade 1988 « French Indian Policies » in *Handbook of North American Indian 4 : Indian-White relations*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

William R. Swagerty 2001 « History of the United States Plains until 1850 » in *Handbook of North American Indian 13 : Plains, part 1*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

Gilles Havard, Cécile Vidal 2005 *Histoire de l'Amérique française*. Flammarion, Paris.

Gilles Havard 2019 *L'Amérique fantôme : les aventuriers francophones du Nouveau Monde*. Flammarion, Paris.

Les populations autochtones d'Amérique du Nord et leurs productions matérielles

Maximilien de Wied-Neuwied 1841 *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord, exécuté pendant les années 1832, 1833 et 1834. Tome deuxième*. Arthus Bertrand, Editeur, Paris.

William C. Orchard 1916 *The Technique of porcupine-quill decoration among the North American Indians*. Museum of the American Indian, New York.

Gordon M. Day, Bruce G. Trigger 1978 « Algonquin » in *Handbook of North American Indian 15 : Northeast*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

W. Raymond Wood, Lee Irwin 2001 « Mandan » in *Handbook of North American Indian 13 : Plains, part 1*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

Garrick A. Bailey 2001 « Osage » in *Handbook of North American Indian 13 : Plains, part 1*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

Candace S. Greene 2001 « Art Until 1900 » in *Handbook of North American Indian 13 : Plains, part 2*. Smithsonian Institution, Washington D.C.

Daniel Dubois, Yves Berger 2001 *Les Indiens des plaines*. Editions du Rocher, Paris.

David W. Penney 2004 *North American Indian art*. Thames & Hudson, New York.

Janet C. Berlo, Ruth B. Phillips [traduction Nelcya Delanoë, Joëlle Rostkowski] 2006 *Amérique du Nord, arts premiers*. Albin Michel, Paris.

Morgan Baillargeon 2009 « Ornement de tête » dans *Musée du quai Branly : la collection*. Editions Skira, Paris.

Vanessa Ferey 2009 « Tunique » dans *Musée du quai Branly : la collection*. Editions Skira, Paris.

Histoire des collections

Georges-Louis Leclerc de Buffon 1749 *Histoire naturelle, générale et particulière avec la description du cabinet du Roy. Description de la partir du Cabinet qui a rapport à l'Histoire Naturelle de l'Homme*. Imprimerie royale, Paris.

Henri-Louis Duhamel du Monceau, Roland-Michel Barrin de La Galissonnière 1752 *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux et des différens [sic] autres morceaux d'histoire naturelle*. Paris.

Henri-Louis Duhamel du Monceau, Roland-Michel Barrin de La Galissonnière 1753 *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, et de diverses autres curiosités d'histoire naturelle. Seconde édition, considérablement augmentée*. Paris.

Etienne-François Turgot, Henri-Louis Duhamel du Monceau, Roland-Michel Barrin de La Galissonnière 1758 *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle ; auquel on a joint un mémoire intitulé : Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences et de diverses autres curiosités d'histoire naturelle*. Paris, Lyon.

Georges-Louis Leclerc de Buffon 1760 *Histoire naturelle, générale et particulière avec la description du cabinet du Roy. Quadrupèdes V*. Imprimerie royale, Paris.

Georges-Louis Leclerc de Buffon 1764 *Histoire naturelle, générale et particulière avec la description du cabinet du Roy. Quadrupèdes VIII*. Imprimerie royale, Paris.

Georges-Louis Leclerc de Buffon 1777 *Histoire naturelle, générale et particulière. Servant de suite à l'Histoire Naturelle de l'Homme. Supplément, Tome Quatrième*. Imprimerie royale, Paris.

1789 *Vues sur le jardin royal des plantes, et le cabinet d'histoire naturelle*. imprimé par François-Jean Baudouin, Paris.

André-Louis Cointreau 1800 *Histoire abrégée du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale ou Etat succinct des acquisitions et augmentations qui ont eu lieu, à dater de l'année 1754 jusqu'à la fin du siècle*. Paris.

Ernest-Théodore Hamy 1890 *Les origines du musée d'ethnographie*. Ernest Leroux, Paris.

1893 *Official catalogue of Exhibits. World's Columbian Exposition. Manufactures and Liberal Arts Building, Leather and Shoe Trades Building, and Anthropological Building. Parts VIII, XI and XII*. W.B. Conkey Co, Chicago.

Ernest-Théodore Hamy 1897 *Galerie américaine du Musée d'ethnographie du Trocadéro : Choix de Pièces Archéologiques et Ethnographiques décrites et publiées par le Dr E.-T. Hamy*. Ernest Leroux, Paris.

Anne Vitart-Fardoulis, 1979 *Le Cabinet du Roi et les anciens cabinets de curiosités dans les collections du musée de l'Homme*.

Bertrand Daugeron 2014 « Les testaments perdus des premières collections « ethnographiques » rapportées par les Français du Pacifique » dans *Penser, Classer, Administrer pour une histoire croisée des collections scientifiques*. Museum national d'Histoire naturelle, Paris.

Angèle Martin 2017 « Question(s) d'étiquette(s) ! Inventaires et traces d'inventaires dans les collections du musée d'ethnographie du Trocadéro » dans *Les années folles de l'ethnographie : Trocadéro 28-37*. Museum national d'Histoire naturelle, Paris.

Bernard Dupaigne 2017 *Histoire du musée de l'Homme : de la naissance à la maturité (1880-1972)*. Sépia, Paris.

Bernard Dupaigne 2018 *Musée de l'Homme ! : guerres et paix (1972-2015)*. Sépia, Paris.

Carine Peltier-Caroff 2019 « La collection de diapositives sur verre (1879-1951), du musée d'ethnographie du Trocadéro au musée de l'Homme » dans *La Plaque photographique, un outil pour la fabrication et la diffusion des savoirs (XIX^e-XX^e siècle)*. Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.

Frédérique Servain-Riviale 2020/2021 « La figurine en cire du guerrier marquisien du musée du quai Branly : en quête d'histoire et d'identité » dans *Journal de la Société des Océanistes* n°150.

Catalogues d'expositions

1928 *Les arts anciens de l'Amérique : exposition organisée au Musée des arts décoratifs, Palais du Louvre – Pavillon de Marsan, mai-juin 1928* [exposition, Paris, Musée des arts décoratifs, mai-juin 1928]. Editions G. Van Oest, Paris.

Isabelle Tisserand 1992 *A la rencontre des Amériques : de l'Alaska à la Terre de Feu guide de l'exposition* [exposition, Paris, Musée de l'Homme, 1992]. Terre Sauvage, Levallois-Perret.

Christian Feest (sous la dir.) 2007 *Premières nations, collections royales* [exposition, Paris, Musée du quai Branly, 12 février – 13 mai 2007]. Réunion des Musées Nationaux, Paris.

Gaylord Torrence, Fred Merrill, Virginia Merrill (sous la dir.) 2014 *Indiens des Plaines* [exposition, Paris, Musée du quai Branly, 8 avril – 20 juillet 2014]. Editions Skira, Paris.

Muriel Meneux 2015 *Indiens et cow-boys à cheval !* [exposition, Le Pin-au-Haras, Haras national du Pin, 4 juillet-30 septembre 2015]. Haras du Pin Tourisme, Le Pin-au-Haras.

Daniëlle Kislulk-Grosheide, Bertrand Rondot (sous la dir.) 2017 *Visiteurs à Versailles, 1682-1789* [exposition, Versailles, Château de Versailles, 22 octobre 2017 – 25 février 2018]. Gallimard, Paris.

Correspondances orale et écrite

Correspondance écrite par mail avec M. Nikolaus Stolle, chercheur invité au musée du quai Branly – Jacques Chirac, le 26 janvier 2022

Correspondance orale avec M. Nikolaus Stolle, lors de la consultation des objets le 9 mars 2022

Correspondance écrite par mail avec M. Nikolaus Stolle, le 4 mai 2022

Archives

Archives du musée du quai Branly

Fonds des archives du Musée du quai Branly – Jacques Chirac. Correspondance entre Tracy Potter et André Delpuech, « Avis sur l'origine des cornes des objets 71.1878.32.156 et 157 ». D002534.

Fonds des archives du Musée d’Ethnographie. « Inventaire des collections du Musée d’Ethnographie N°s 1 à 5599 ». D000558.

Fonds des archives du Musée d’Ethnographie. « Registre d'inventaire I des n° d'entrées du M.E.T ». D000563.

Fonds des archives du Musée d’Ethnographie. « Registre des entrées et sorties de 1880-81 ». D000606.

Archives Nationales

Fonds des archives du Jardin du Roi. « Inventaires anciens ». AJ/15 501.

Fonds des archives du Jardin du Roi. « Cabinet, collections ». AJ/15 512.

Fonds des archives de la Maison du Roi. « Jardin du Roi à Toulon : Etats, mémoires, correspondance. 1683-1701. – Jardin du Roi à Paris : Lettres patentes ; mémoires d’ouvrages ; travaux, correspondance. 1635-1708. 1771-1776. » O/1/2124

Fonds des archives de la Maison du Roi. « Idem. 1777-1783. » O/1/2125

Fonds des archives de la Maison du Roi. « Idem. 1784-1790. » O/1/2126

Fonds des archives des Expositions universelles et internationales, concernant l'Exposition Universelle de 1893 à Chicago. « Liste des exposants [...] » F/12/4453

Fonds des archives des Expositions universelles et internationales, concernant l'Exposition Universelle de 1893 à Chicago. « [...] anthropologie et éducation [...] » F/11/4448

Archives Nationales des Outre-Mer

Fonds des archives de la Nouvelle-France. « Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale par La Galissonière ». COL C11A 96/fol. 271-292v.

Fonds des archives de la Nouvelle-France. « Lettre de La Jonquière au ministre – La Galissonière s'est embarqué ce matin sur le Léopard : il est généralement regretté ». COL C11A 93/fol. 167-168v.

Fonds des archives de la Nouvelle-France. « Lettre du Sr de La Vérendrye au Ministre Il lui explique pourquoi il n'a pas pu pousser plus loin ses recherches l'année dernière. Il a envoyé deux de ses fils plus à l'ouest. Il expédie à M. de Beauharnois, qui ne manquera pas de les lui faire suivre, divers objets en usage chez les Mandanes. » COL C11E 16/fol. 253-254.

Sitographie

Informations sur le collier à griffes d'ours 8/1210 :

https://americanindian.si.edu/collections-search/objects/NMAI_87437?destination=edan_searchtab%3Fpage%3D5%26edan_q%3Dbear%2520claw [dernière consultation le 07/04/2022]

Wikidata sur le porc-épic d'Amérique :

fr.wikipedia.org/wiki/Porc-%C3%A9pic_d%27Am%C3%A9rique [dernière consultation le 07/04/2022]

Informations sur la coiffe V-X-446 :

www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/aborig/rodeo/rodeo80f.html [dernière consultation le 09/04/2022]

Dictionnaire biographique du Canada sur La Galissonnière :

http://www.biographi.ca/fr/bio/barrin_de_la_galissoniere_roland_michel_3F.html [dernière consultation le 18/04/2022] [dernière consultation le 18/04/2022]

Wikidata sur La Galissonnière :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Rolland-Michel_Barrin [dernière consultation le 18/04/2022]

Wikidata sur la World's Columbian Exposition de Chicago en 1893 :

https://en.wikipedia.org/wiki/World%27s_Columbian_Exposition#Anthropology [dernière consultation le 26/04/2022]